

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) :
origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au
IXe siècle

Kapitel: Étude des squelettes

Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDE DES SQUELETTES

8.1 Répartition des individus en fonction des âges et des sexes

Le nombre et surtout la densité des sépultures mises au jour au Clos d'Aubonne rendent difficile toute observation pertinente de la répartition des quelque 770 individus ou lots d'ossements dénombrés, toutes phases confondues¹. La carte établie avec uniquement les individus en place révèle une image très mélangée, enfants et adultes des deux sexes étant présents dans tous les secteurs de la nécropole (fig. 137). Nous avons donc choisi d'établir des cartes par phases, de manière à mettre en évidence, le cas échéant, une évolution dans l'organisation de la nécropole. Trois cartes distinctes ont été établies : l'une rassemble les individus de la phase A (fig. 138), la deuxième ceux des phases B et B-C (fig. 139)², et la troisième présente les individus de la phase C (fig. 140).

Ces cartes révèlent chacune une répartition très mélangée : quelle que soit la phase, il n'y a, de manière générale, pas de secteur strictement réservé à l'un ou l'autre sexe, ni à l'un ou l'autre groupe d'âges.

¹ Ce nombre correspond au décompte archéologique effectué de tous les individus, parties d'individus et lots d'ossements (réductions, vracs, os dans des perturbations modernes, etc.) identifiés sur le terrain et retenus lors de la réalisation de la base de données. Il diffère du nombre d'individus retenus pour l'analyse anthropologique, puisque des lots d'ossements différents peuvent provenir d'un même squelette ; d'autres individus archéologiques ont été exclus de l'étude soit en raison de leur représentation trop faible (un seul os par ex.) soit en raison des risques de mélange (cf. chap. 2.3.2).

² Les fosses et les coffres de réduction sont représentés sur cette deuxième carte.

Comme on l'avait déjà observé à Genolier et Yverdon – Pré de la Cure, les enfants sont mêlés aux adultes³. Sur la carte des tombes de la phase A, on relève toutefois l'absence de tombes féminines dans un petit secteur, tout à fait au centre de l'aire occupée, autour des tombes T115 et T116. Même si l'individu de T119 était une femme, la proportion des hommes et des enfants reste élevée en comparaison du reste de la zone occupée durant cette période. Ce petit secteur révèle en revanche un nombre assez élevé de tombes d'enfants (cf. T96, T113, T132, T516, T555, T547), ainsi que des tombes masculines⁴. Immédiatement à l'ouest, on observe une zone d'inhumation très dense, avec plusieurs tombes féminines resserrées, environnées de tombes masculines. On peut relever encore pour cette phase l'absence de tombes d'enfants tout à l'est de l'aire utilisée. On ne peut toutefois exclure que la construction des villas en 1926 et la fouille effectuée alors ne soient responsables de la disparition de ces sépultures.

La répartition des individus des phases B et B-C donne également à première vue une image très mélangée. On remarque cependant des secteurs avec de plus fortes concentrations de tombes d'enfants, notamment au centre et dans la partie est de la zone utilisée à cette période. A l'inverse,

³ Genolier : Steiner 1993, p. 78 ; Yverdon : Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 209-212 (avec litt.). Un exemple de secteur réservé aux enfants de moins de 10 ans a été observé dans la nécropole de Dijon, rue du Chapeau Rouge, à proximité de la cathédrale Saint-Bénigne : Depierre 1991.

⁴ L'unique tombe d'adulte de sexe indéterminé située dans ce secteur, T119, ne peut changer cette image.

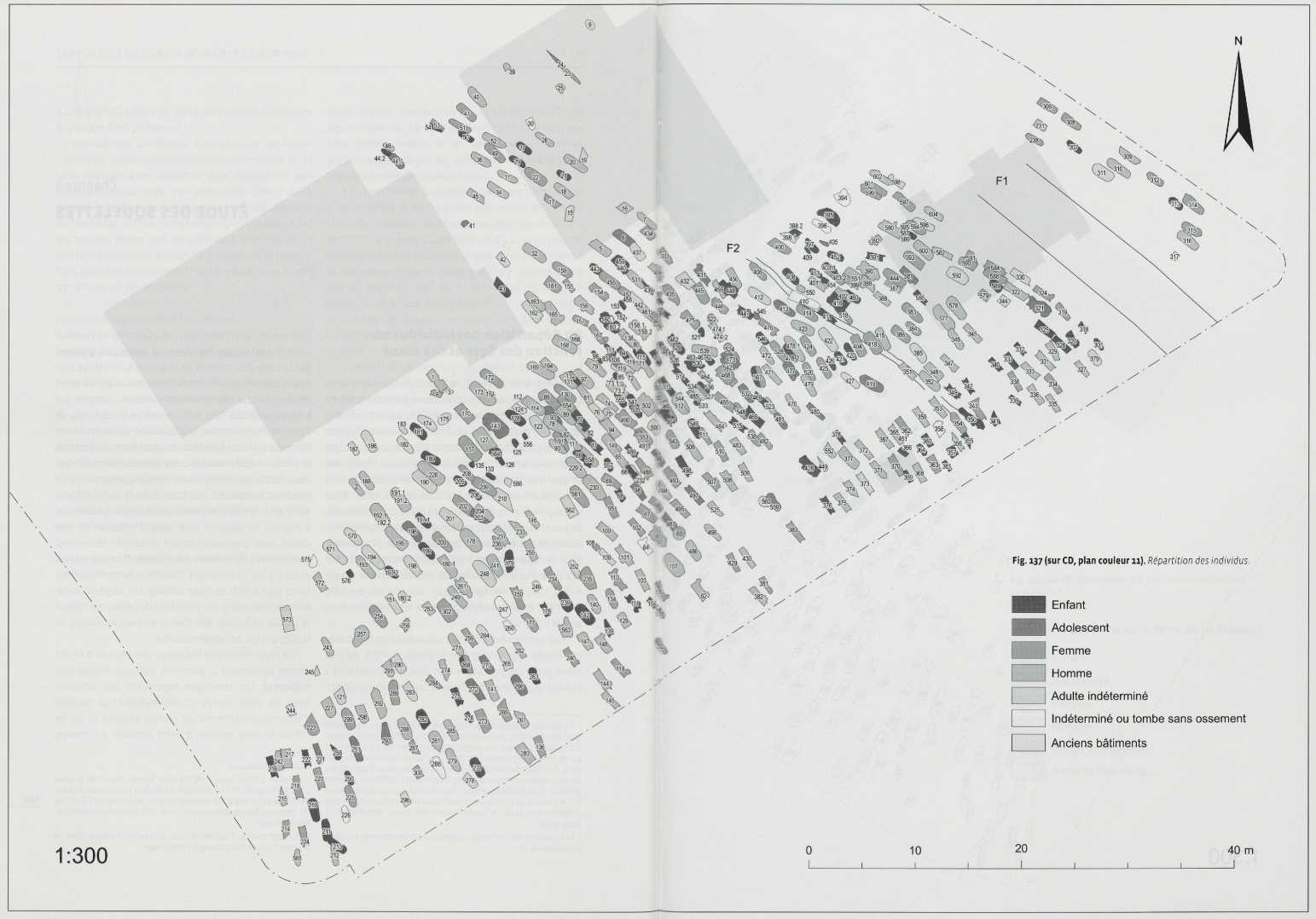


Fig. 137 (sur CD, plan couleur 11). Répartition des individus.

- Enfant
- Adolescent
- Femme
- Homme
- Adulte indéterminé
- Indéterminé ou tombe sans ossement
- Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

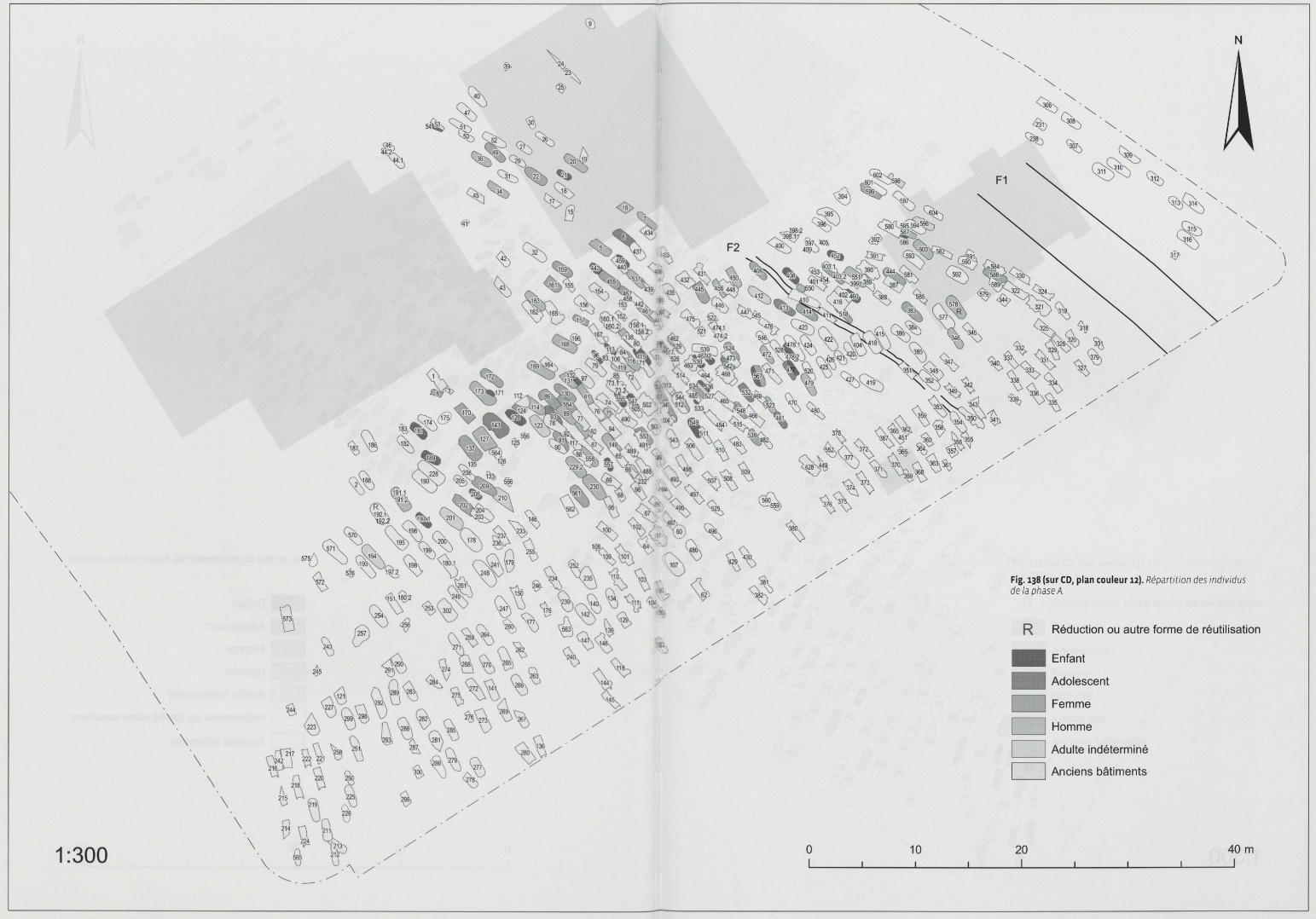


Fig. 138 (sur CD, plan couleur 12). Répartition des individus de la phase A.

R Réduction ou autre forme de réutilisation

- Enfant
- Adolescent
- Femme
- Homme
- Adulte indéterminé
- Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

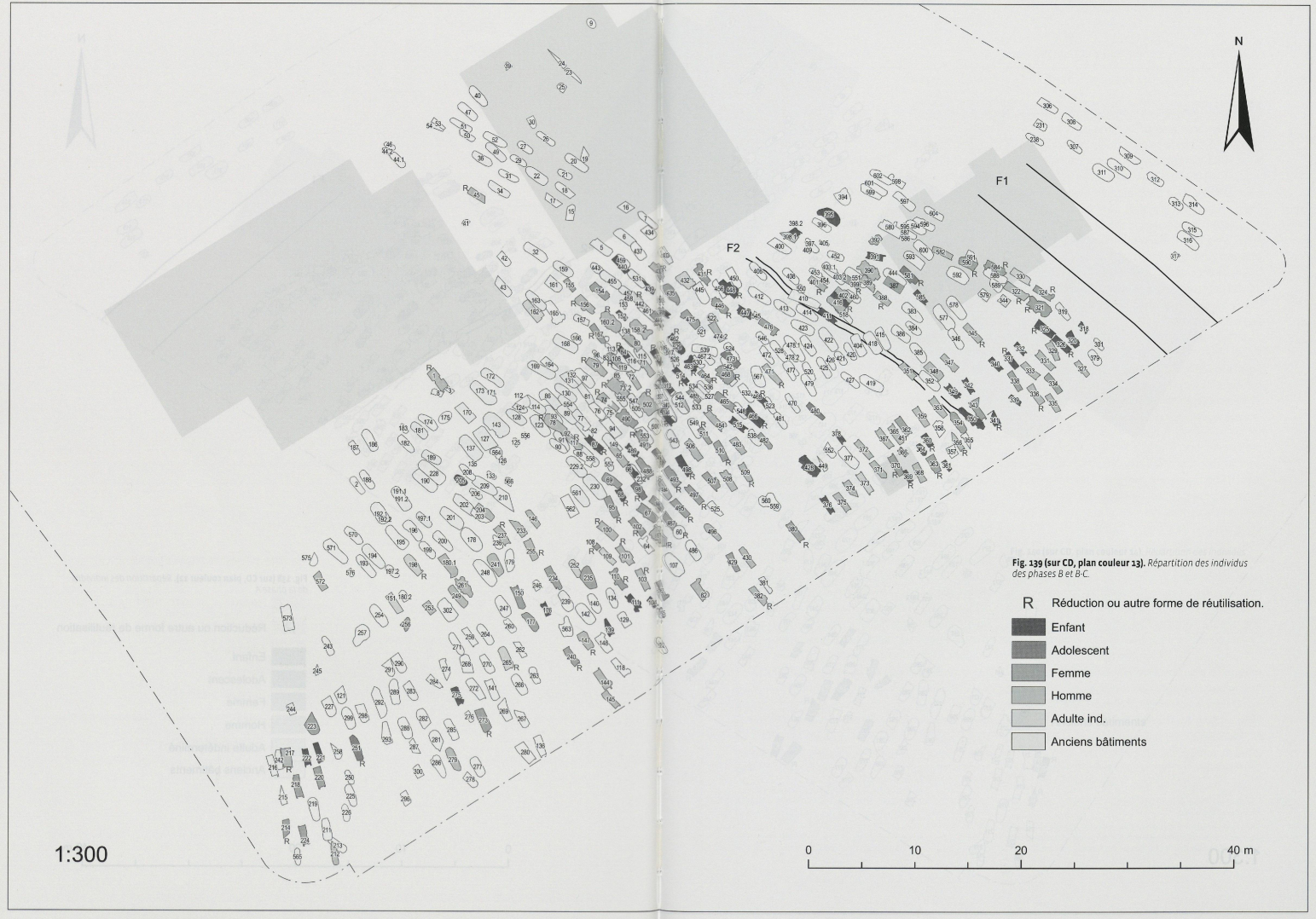


Fig. 139 (sur CD, plan couleur 13). Répartition des individus des phases B et C.

- R Réduction ou autre forme de réutilisation.
- Enfant
 - Adolescent
 - Femme
 - Homme
 - Adulte ind.
 - Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

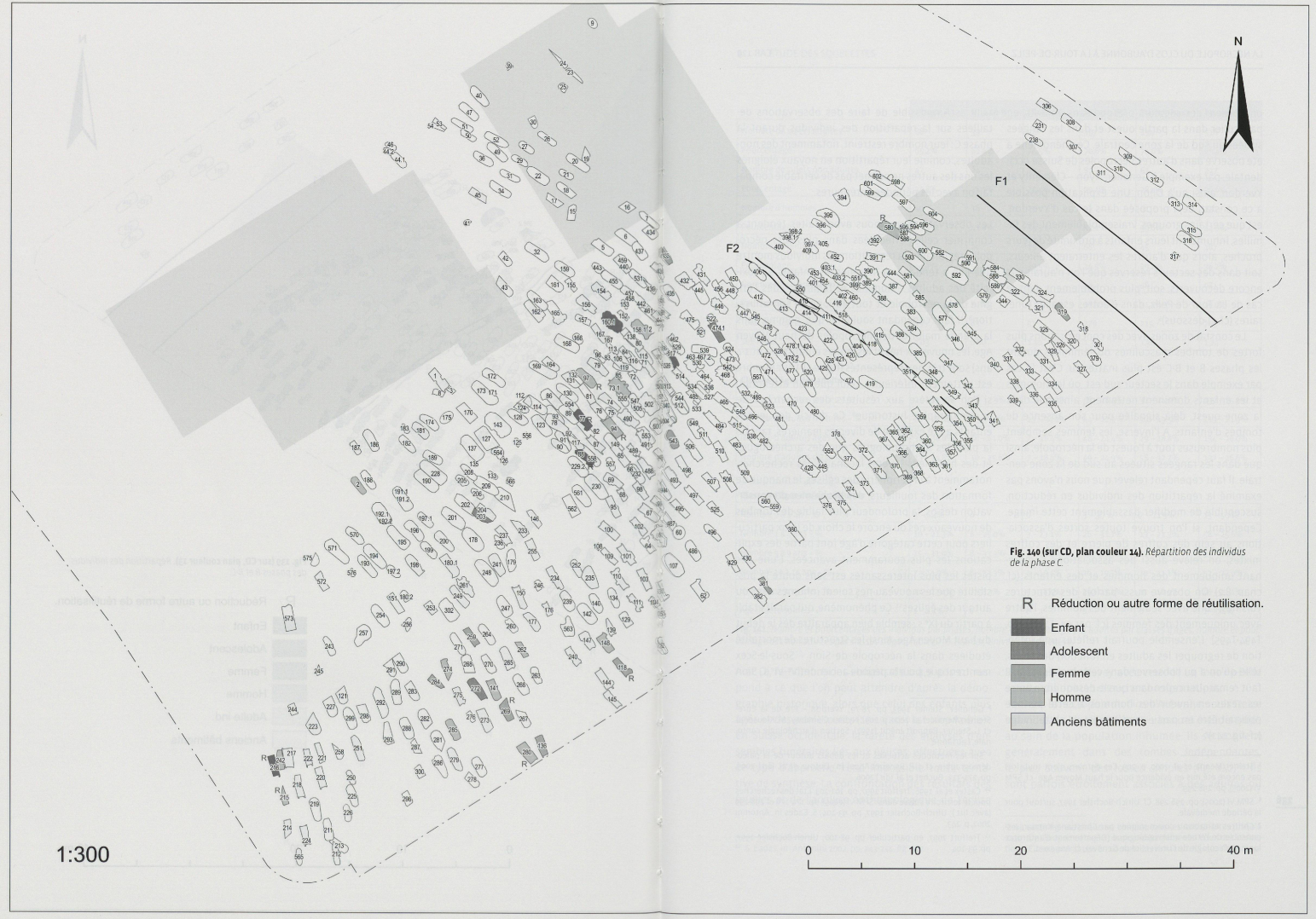


Fig. 140 (sur CD, plan couleur 14). Répartition des individus de la phase C

- R Réduction ou autre forme de réutilisation.
- Enfant
 - Adoléscent
 - Femme
 - Homme
 - Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

on observe des secteurs presque sans enfants, en particulier dans la partie ouest et dans les rangées situées au sud de la zone centrale. Ce phénomène a été observé dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Genolier, Nyon – Clémenty et Yverdon, ainsi qu'à Dijon. Une explication possible à ce constat, déjà proposée dans le cas d'Yverdon, est que certains groupes, vraisemblablement des familles, inhumèrent leurs enfants à proximité de leurs proches, alors que d'autres les enterraient ailleurs, soit dans des secteurs réservés que l'on n'aurait pas encore découverts, soit, plus probablement dans le cas de La Tour-de-Peilz, dans d'autres espaces funéraires (cf. ci-dessous)⁵.

Le constat de zones avec des concentrations plus fortes de tombes masculines ou féminines durant les phases B et B-C est plus inattendu. C'est le cas par exemple dans le secteur sud-est, où les hommes et les enfants dominent nettement, ainsi que dans la zone ouest, déjà signalée pour son absence de tombes d'enfants. À l'inverse, les femmes semblent plus nombreuses tout à l'ouest de la nécropole, ainsi que dans les rangées situées au sud de la zone centrale. Il faut cependant relever que nous n'avons pas examiné la répartition des individus en réduction, susceptible de modifier passablement cette image. Cependant, si l'on trouve toutes sortes d'associations au sein des coffres de pierre et des coffres mixtes, on relève aussi des associations comprenant uniquement des hommes et des enfants (cf. chap. 8.2). On observe aussi parfois des structures voisines, l'une avec seulement des hommes, l'autre avec uniquement des femmes (cf. par ex. T167-T160, T494-T495). L'ensemble pourrait refléter une intention de regrouper les adultes en fonction des sexes, telle qu'on a pu l'observer dans certaines églises⁶. Il faut remarquer cependant que le déséquilibre entre les sexes en faveur des hommes à cette période pourrait être en partie responsable de cette image (cf. fig. 141)⁷.

⁵ Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 209. Ces derniers n'ont toutefois pas encore été mis en évidence pour le haut Moyen Âge : cf. SPM VI (2005), pp. 298-299.

⁶ SPM VI (2005), pp. 296-298. Cf. Ulrich-Bochsler 1997, surtout pour la période médiévale.

⁷ Chiffres et tableau communiqués par Christiane Kramar, responsable de l'étude anthropologique (Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève); cf. Annexe 1.

Il est impossible de faire des observations détaillées sur la répartition des individus durant la phase C : leur nombre restreint, notamment des non-adultes, comme leur répartition en noyaux éloignés les uns des autres ne permet pas de véritable comparaison avec les périodes antérieures.

Les observations que nous avons faites tendent à confirmer celles effectuées dans plusieurs nécropoles régionales : la répartition des individus montre que l'on a tendance à inhumer les enfants à proximité des adultes – hommes et femmes – dès l'origine de la nécropole et tout au long de son utilisation⁸. Il faut cependant souligner que, comme dans la grande majorité des nécropoles du haut Moyen Âge, les nouveaux-nés et les jeunes enfants (0-1 et 1-4 ans) sont très peu représentés (fig. 141). Leur nombre est nettement inférieur à celui que l'on attendrait, si l'on se réfère aux résultats des recherches de la démographie historique⁹. Ce déficit des jeunes enfants a été expliqué de diverses manières, tant de la part des anthropologues que des archéologues et des historiens¹⁰. L'état lacunaire des recherches, notamment à la périphérie des églises, le manque de formation des fouilleurs, des problèmes de conservation des os, la profondeur plus faible des tombes de nouveaux-nés ou encore le choix de lieux particuliers pour cette catégorie d'âge font partie des explications les plus couramment avancées. L'une des pistes les plus intéressantes est sans doute la possibilité que les nouveau-nés soient inhumés dans ou autour des églises¹¹. Ce phénomène, qui paraît établi à partir du IX^e s., semble bien apparaître dès le début du haut Moyen Âge. Ainsi, les structures de mortalité étudiées dans la nécropole de Sion – Sous-le-Scex montrent que, pour la période ancienne (IV^e-VI^e s., Sion

⁸ Genolier : Steiner 1993, pp. 78-79; Yverdon – Prê de la Cure : Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 209; Nyon – Clémenty : M. Klausener et L. Steiner, Rapport inédit (1997), Section d'archéologie cantonale, Lausanne.

⁹ Sur les méthodes actuelles et les débats autour de la paléodémographie, cf. J.-P. Bocquet-Appel in : Dutour *et al.* (éd.) 2005, pp. 271-313; Buchet *et al.* (dir.) 2006.

¹⁰ Castex *et al.* 1996; Treffort 1997, pp. 101-103. Etat des recherches pour le territoire suisse dans : SPM VI (2005), pp. 174-176 et 298-299 (avec litt.); Ulrich-Bochsler 1997, pp. 93-104; S. Eades in : Antonini 2002, p. 243.

¹¹ Treffort 1997, en particulier pp. 98-100; Ulrich-Bochsler 1997, pp. 93-104.

	Phase A	Phase B	Phase C	Phase BC	Sans phase	Ensemble
Nombre de sujets adultes	88	39	38	197	154	516
Pourcentage	65.2%	61.9%	74.5%	70.6%	71.6%	69.4%
Nombre de sujets non adultes	47	24	13	82	61	227
Pourcentage	34.8%	38.1%	25.5%	29.4%	28.4%	30.6%
Nombre d'hommes	40	16	21	93	61	231
Pourcentage	45.5%	41.0%	55.3%	47.2%	39.6%	44.8%
Nombre de femmes	39	20	15	68	45	187
Pourcentage	44.3%	51.3%	39.5%	34.5%	29.2%	36.2%
Nombre de sujets au sexe ind.	9	3	2	36	48	98
Pourcentage	10.2%	7.7%	5.3%	18.3%	31.2%	19.0%
Total des sujets	135	63	51	279	215	743
Sex-ratio	1.03	0.80	1.40	1.37	1.36	1.24

Classes d'âges des adultes						
Nombre d'adultes jeunes - %	21 - 23.9%	7 - 17.9%	11 - 28.9%	56 - 28.4%	37 - 24.0%	132 - 25.6%
Nombre d'adultes matures - %	20 - 22.7%	6 - 15.4%	13 - 34.2%	44 - 22.3%	30 - 19.5%	113 - 21.9%
Nombre d'adultes âgés - %	34 - 38.6%	16 - 41.0%	7 - 18.4%	48 - 24.4%	29 - 18.8%	134 - 26.0%
Nombre d'adultes d'âge ind. - %	13 - 14.8%	10 - 25.6%	7 - 18.4%	49 - 24.9%	58 - 37.7%	137 - 26.6%

Classes d'âges des non-adultes						
Nombre 0 à 1 an - %	3 - 6.4%	0	0	3 - 3.7%	7 - 11.5%	13 - 5.7%
Nombre 1 à 4 ans - %	10 - 21.3%	6 - 25.0%	3 - 23.1%	26 - 31.7%	13 - 21.3%	58 - 25.6%
Nombre 5 à 9 ans - %	15 - 31.9%	8 - 33.3%	3 - 23.1%	18 - 21.9%	11 - 18.0%	55 - 24.2%
Nombre 10 à 14 ans - %	7 - 14.9%	8 - 33.3%	2 - 15.4%	16 - 19.5%	19 - 31.1%	52 - 22.9%
Nombre 15 à 19 ans - %	11 - 23.4%	2 - 8.3%	5 - 38.4%	19 - 23.2%	11 - 18.0%	48 - 21.1%
Age indéterminé	1 - 2.1%	0	0	0	0	1 - 0.4%

Fig. 141. Nombre et pourcentages des individus par phases, nombre et pourcentage des adultes par classes d'âges, nombre et pourcentage des non-adultes par classes d'âges. Tableau : C. Kramar, Université de Genève.

A et D), le nombre des enfants de 0 à 9 ans correspond à ce que l'on peut attendre d'après la démographie historique, alors que celui des enfants plus âgés et des adolescents (10-19 ans) est trop faible²². En Suisse occidentale, la rareté des analyses d'ensembles funéraires liés aux églises, effectuées avec ce type d'approche, rend impossible toute tentative de synthèse. La confrontation des résultats des fouilles et de l'analyse anthropologique de l'église

Saint-Martin de Vevey avec ceux de La Tour-de-Peilz serait sans doute très riche en informations.

Dans la nécropole du Clos d'Aubonne, seuls treize individus de la classe d'âge 0-1 ans ont été identifiés au sein de la population inhumée. Ils se trouvent généralement dans des tombes indépendantes, le plus souvent des fosses simples (fig. 142)²³. Ils sont parfois étroitement associés à des adultes ou

²² S. Eades, in : Antonini 2002, pp. 243-244, fig. 117.

²³ La carte fig. 142 prend en compte tous les non-adultes jusqu'à 14 ans, y compris ceux de phase indéterminée et ceux des réductions. Elle ne prend pas en compte les immatures issus des vracs.

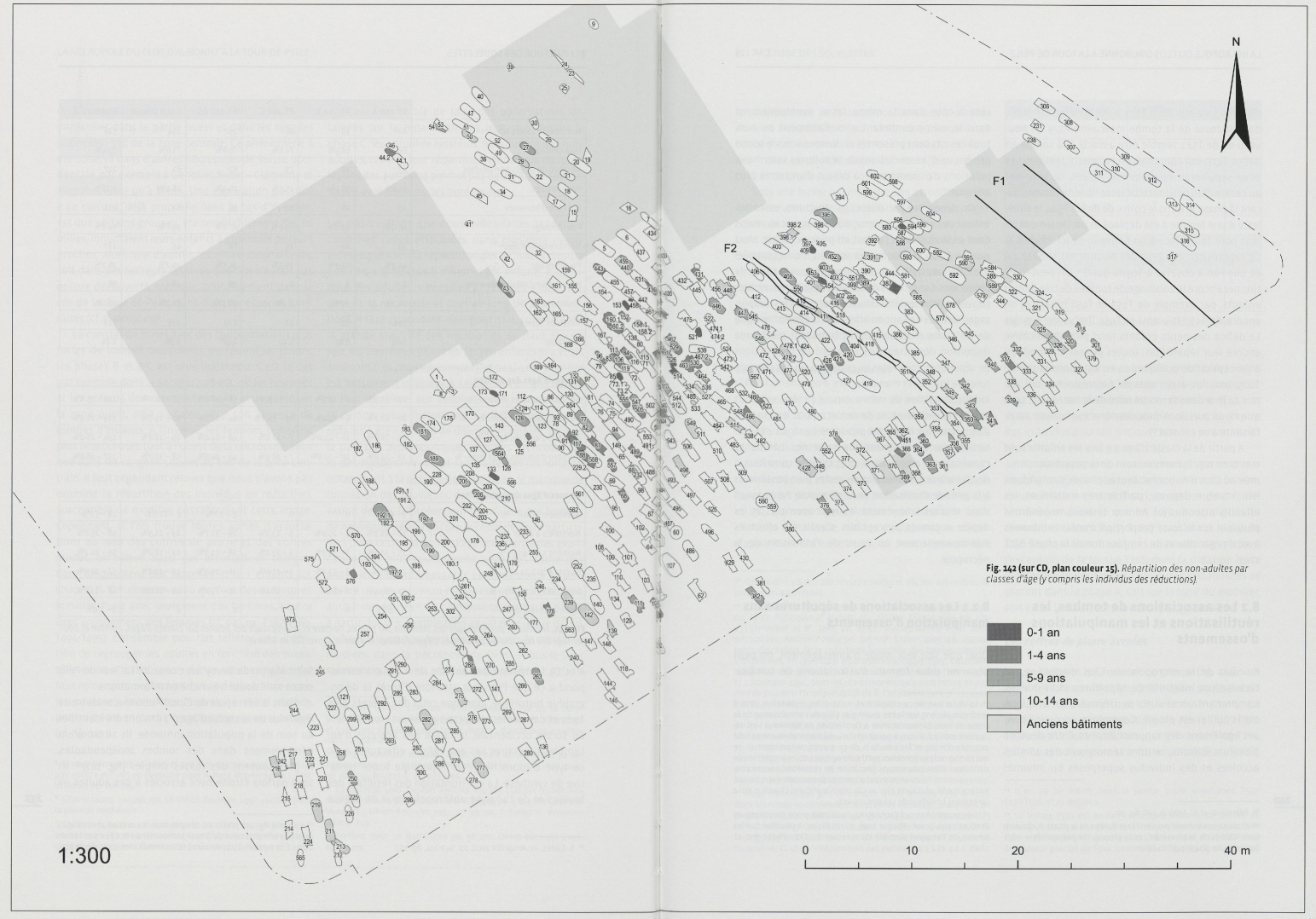


Fig. 142 (sur CD, plan couleur 15). Répartition des non-adultes par classes d'âge (y compris les individus des réductions).

- 0-1 an
- 1-4 ans
- 5-9 ans
- 10-14 ans
- Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

d'autres enfants. Ainsi T171 a été creusée en partie dans la fosse de la tombe masculine T173. Le nouveau-né de T521 semble être associé à la tombe en dalles T475, qui contenait un squelette féminin. Les deux sépultures, relativement isolées, se trouvent au centre d'un petit secteur resté libre de tombes durant la phase A. Dans le coffre de dalles T514, le squelette d'une femme a été déplacé et partiellement réduit pour faire place à un nouveau-né (cf. chap. 8.2). Ce rapprochement avec des adultes est similaire à ce que l'on a observé à Soyria (Jura)²⁴. On peut mentionner encore le voisinage de tombes de très jeunes enfants, par exemple de T153 et T458 (phase A) ou encore de T453 (1-4 ans) et T454 (fœtus de 8 mois). Le déficit des petits enfants rend plus significative encore leur répartition : toutes phases confondues, à l'exception de quelques os en vrac dans la tombe T105, tous les ossements de nouveaux-nés ont été mis au jour dans la moitié nord de la nécropole, sans que nous puissions proposer une explication satisfaisante à ce constat²⁵.

A partir de la classe d'âge 5-9 ans, les enfants sont très bien représentés au sein de la population inhumée au Clos d'Aubonne : toutes phases confondues, leur nombre dépasse, parfois très nettement, les effectifs attendus (cf. Annexe 1). Nous reviendrons plus loin sur la forte proportion d'enfants inhumés avec des garnitures de ceinture durant la phase B (cf. chap. 10.2.2).

8.2 Les associations de tombes, les réutilisations et les manipulations d'ossements

Au sein de la nécropole du Clos d'Aubonne, on recense une majorité de sépultures individuelles, comprenant un seul corps, déposé à un emplacement qui lui est propre. Cependant, on peut observer également des rapprochements entre deux ou plusieurs défunts, ce dont témoignent des tombes accolées et des individus superposés ou inhumés

côte à côte dans la même fosse, éventuellement dans le même contenant, simultanément ou non. Tous ces cas sont présentés ci-dessous sous le terme générique d'« associations de sépultures sans manipulations d'ossements » – à défaut d'un terme plus adéquat²⁶.

On dénombre par ailleurs 91 structures, essentiellement des coffres de pierre, qui réunissent au moins deux individus, dont l'un est en principe intact, alors que les os du ou des autres sont au moins partiellement déplacés, évacués ou regroupés sous la forme de réductions. Sont exclus de ce décompte les ensembles constitués d'ossements trouvés épars dans les remplissages : ceux-ci ne sont en effet pas forcément le signe de véritables réutilisations ; ils trahissent plutôt une dispersion des ossements résultant de destructions de sépultures, complètes ou partielles, ou des réouvertures de tombes et manipulations d'ossements liés à la longue utilisation du même espace funéraire²⁷. Nous avons également exclu de ce décompte les groupes d'os mis au jour dans ou à proximité de structures perturbées par des interventions modernes (bâtiments, canalisations, arborisation, etc.), dont la constitution résulte vraisemblablement de gestes bien postérieurs à la période d'utilisation de la nécropole. Nous avons donc retenus uniquement les regroupements et les dépôts organisés, susceptibles d'avoir été effectués intentionnellement au cours de l'utilisation de la nécropole.

8.2.1 Les associations de sépultures sans manipulation d'ossements

Quel que soit leur mode d'aménagement, on peut observer deux formes d'associations de tombes :

²⁶ La rédaction de ce chapitre et surtout les recherches dont il rend compte ont été faites avant que j'aie eu connaissance de la thèse de Yves Gleize, déposée à l'Université de Bordeaux I en décembre 2006 (cf. Gleize, à paraître). Il n'a malheureusement pas été possible d'intégrer les résultats de ce travail, notamment en ce qui concerne les approches méthodologiques et les problèmes de définition. C'est néanmoins l'occasion de remercier encore chaleureusement l'auteur de m'avoir permis de consulter son travail, encore inédit, et d'avoir bien voulu relire le présent chapitre, qui a largement bénéficié de ses remarques.

²⁷ Sur ces définitions cf. Crubézy/Raynaud 1988, p. 196 ; Serralongue/Treffort 1995, p. 106 ; Blaizot 1996, p. 17 ; Gleize, à paraître. Sur les limites de l'analyse possible dans le cas du Clos d'Aubonne, cf. chap. 2.2.2. et 2.3.2.

²⁴ Pétrequin *et al.* 1980, p. 206, fig. 30.

²⁵ Si plusieurs tombes peuvent être datées de la phase A, d'autres sont datées de la phase B-C, et la plupart ne peuvent être attribuées à une phase particulière.

la juxtaposition et la superposition. Les exemples en sont relativement peu nombreux, puisqu'ils ne concernent au total que treize associations dans des fosses simples et treize autres impliquant des coffres de pierre ou des coffres mixtes¹⁸.

Sous une forme ou une autre, ces associations ont été observées dans la plupart des nécropoles régionales contemporaines, et ont fait l'objet d'interprétations plus ou moins détaillées¹⁹. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, qui offre un nombre important de sépultures et d'individus, pour lesquelles les déterminations des âges et des sexes sont disponibles, nous avons choisi de centrer la discussion sur les différentes formes que peuvent prendre ces associations et leur évolution, ainsi que sur les individus qu'elles réunissent.

Les fosses simples juxtaposées

Cinq fosses simples présentent deux individus inhumés côte à côte, à la même profondeur²⁰. Il est très difficile de préciser si ces inhumations sont simultanées ou non, soit en raison de leur mauvais état (T268A et B, T586-T587), soit parce que les squelettes ne se recoupent et ne se superposent pas (T131-T132, T477A et B, T567A et B). Dans le cas des sépultures 131 et 132, qui sont incluses en surface dans une seule et même vaste fosse, mais se distinguent au niveau d'apparition des squelettes, on peut supposer que

¹⁸ C'est-à-dire 5% des 267 fosses simples et 5% des 246 coffres de pierre et mixtes réunis.

¹⁹ Cf. Colardelle 1983, pp. 370-372; Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 22-23; Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-206; Martin 1991, pp. 229-233; Urlacher *et al.* 1998, pp. 47-51; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 220-221; Antonini 2002, pp. 106-107; Escher 2005, pp. 142-145 (avec discussion de la spécificité burgonde des tombes doubles simultanées, en référence à Colardelle/Bocquet 1973; Colardelle 1983). Pour une synthèse portant sur la moitié sud de l'Allemagne, cf. Lüdemann 1994, dont l'étude démontre qu'aucun indice ne permet de soutenir l'interprétation de R. Christlein (1971, p. 13; 1991³ (1978), pp. 88-89, fig. 61) qui considérait ces tombes doubles ou multiples comme celles de seigneurs, accompagnés de membres de leur suite, qui les auraient suivis dans la mort conformément à leur serment de fidélité; sur cette question cf. aussi Martin 1990, pp. 97-103; Sasse 1990, pp. 57-64. I. Stork (in: Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 424-425) avance l'hypothèse logique que l'association de ces défunts de haut rang résulte autant de leurs liens sociaux que des circonstances de leur décès.

²⁰ Nous n'avons pas pris en compte ici les tombes T190 et T228, dont les fosses se confondent au premier décapage, mais qui s'individualisent clairement dès le 2^e décapage et dont les squelettes sont relativement espacés. On peut signaler encore le cas de la tombe de bébé T171, creusée sur le côté de la fosse de T173, tombe masculine: cf. chap. «Répartition des individus».

No ind.	Age/Sexe	Mobilier	Phase
131A	M	-	A
132A	E: 5-9	-	A
268A	F	-	-
268B	E: 1-4	-	-
477A	Jeune: 15-19	-	A
477B	E: 10-14	-	A
567A	F	Perles	A
567B	E: 10-14	Ceinture, aumônière	A
586A	E: 10-14	-	A
587A	M	-	A

Fig. 143. Tableau des associations d'individus dans les fosses simples juxtaposées.

les deux inhumations ne sont pas simultanées – sans que l'on puisse établir laquelle est la plus ancienne. Pour deux autres binômes en revanche (T477 et T567), l'absence de dégâts causés à l'un ou l'autre des individus pourrait indiquer que les inhumations sont simultanées (cf. chap. 7.1.1).

Ces juxtapositions comprennent chacune un enfant (fig. 143), associé à un adulte, homme ou femme, et une fois à un jeune (T477). Lorsqu'on peut le déterminer, on observe que les corps sont alignés au niveau des crânes (T477, T567)²¹, sauf dans le cas de T131-T132, où ils sont alignés au niveau des pieds. A l'exception de la tombe T268, dont la datation reste indéterminée, toutes ces sépultures juxtaposées se placent dans la phase A, soit sur la base du mobilier, soit en se fondant sur leur chronologie relative.

Les coffres de pierre accolés

Les six binômes qui forment ce groupe (fig. 144) sont constitués d'un coffre complet de dalles ou de murets auquel a été accolé une deuxième structure, qui peut être soit un second coffre de pierre (T369-T370, T398.1-T398.2, T402-T416), soit un coffre mixte (T203-T204, T217-T242), soit encore une fosse simple (T590-T591)²².

²¹ Il en va de même dans la tombe triple simultanée T527-T534-T536: cf. ci-dessous.

²² La tombe T591 est en fait constituée d'une fosse bordée de deux gros blocs – comparables à ceux utilisés pour construire T590 – placés du côté gauche, alors que le côté droit est formé de la paroi gauche de T590: comme pour T517-T542, on aurait pu

No ind.	Type	Age/Sexe	Etat	Mobilier	Phase
203A	Coffre mixte	Jeune 15-19	En place	-	C
204A	Coffre de pierre	M	En place	-	B-C
217A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
217B	idem	F	Part. remanié	-	B
217C	idem	F	Part. remanié	Plaque-boucle damasquinée	B
217D	idem	E/10-14	Part. remanié	-	B
242A	Coffre mixte	M	En place	-	C
369A	Coffre de pierre	E/5-9	En place	-	B-C
370A	Coffre de pierre	F	En place	-	B-C
370B	Idem	M	RT int.	-	B-C
398-1A	Coffre de pierre	Ad./Ind.	En place	-	B-C
398-2A	Coffre de pierre	E/10-14	En place	-	B-C
402A	Coffre de pierre	M	En place	-	B-C
416A	Coffre de pierre	E/5-9	Part. remanié	-	B-C
416B	idem	M	En place	-	B-C
416C	idem	M/15-19	Part. remanié	-	B-C
590A	Coffre de pierre	F prob.	En place	Pointe de bâton?	B-C
590B	idem	E/10-14	RT int.	-	B-C
591A	Fosse simple	F	En place	-	-

Fig. 144. Tableau des associations d'individus dans les coffres en matériaux non périssables accolés.

Pour tous ces cas, on peut établir clairement l'antériorité d'une structure par rapport à l'autre. Si généralement les tombes postérieures sont aménagées le long d'une des parois latérales, le coffre T370 a été construit à l'angle supérieur gauche de T369, détruisant partiellement le coffre et le couvercle (fig. 145)²³. L'exemple de T402-T416 illustre bien la complexité du fonctionnement de ces binômes (cf. chap. 5.2, fig. 48 et 185), dans lesquels on trouve de nombreux individus associés.

considérer T591 comme un coffre mixte. La disposition du squelette et des blocs du côté gauche rendent toutefois difficile la restitution d'une planche de ce côté, et la position des os suggère une décomposition en espace colmaté : nous avons préféré la laisser dans le groupe des fosses simples.

²³ T369 a par la suite été rouverte : sa dalle de couverture, entaillée dans l'angle supérieur gauche, repose néanmoins sur celle de T370. On peut signaler aussi les deux coffres de dalles T144 et T145, qui sont rapprochés par un angle, mais dans ce cas les deux structures n'interfèrent pas. Ces deux tombes associent deux hommes inhumés individuellement, dont l'un a souffert d'une forte scoliose.

A l'exception de T203-T204, qui contient un jeune et un adulte, tous ces binômes comprennent au moins un enfant, à partir de la classe d'âge 5-9 ans. Ces derniers sont associés à un ou plusieurs adultes, hommes ou femmes (cf. T402-T416 et T590-T591). Dans deux cas au moins, la tombe de l'enfant est à l'origine du groupe (T369A, T590B²⁴). A l'instar de ce que l'on a observé dans le cas des fosses simples accolées, ces regroupements sont susceptibles de refléter des liens familiaux²⁵.

L'association de coffres en matériaux non périssables remonte, par définition, aux phases B et C de la nécropole. Le petit nombre de cas peut paraître

²⁴ T590 a ensuite été agrandie pour permettre l'inhumation de l'adulte T590A.

²⁵ L'analyse paléopathologique des squelettes tend à confirmer l'existence de tels liens pour les individus T369 (enfant) et T370A (jeune femme), T416A (enfant) et T416B (homme mature), T590A et T591A (2 femmes) ainsi que T217A (jeune homme) et T217D (adolescent 10-14 ans). Cf. Annexe 1, chap. 7.

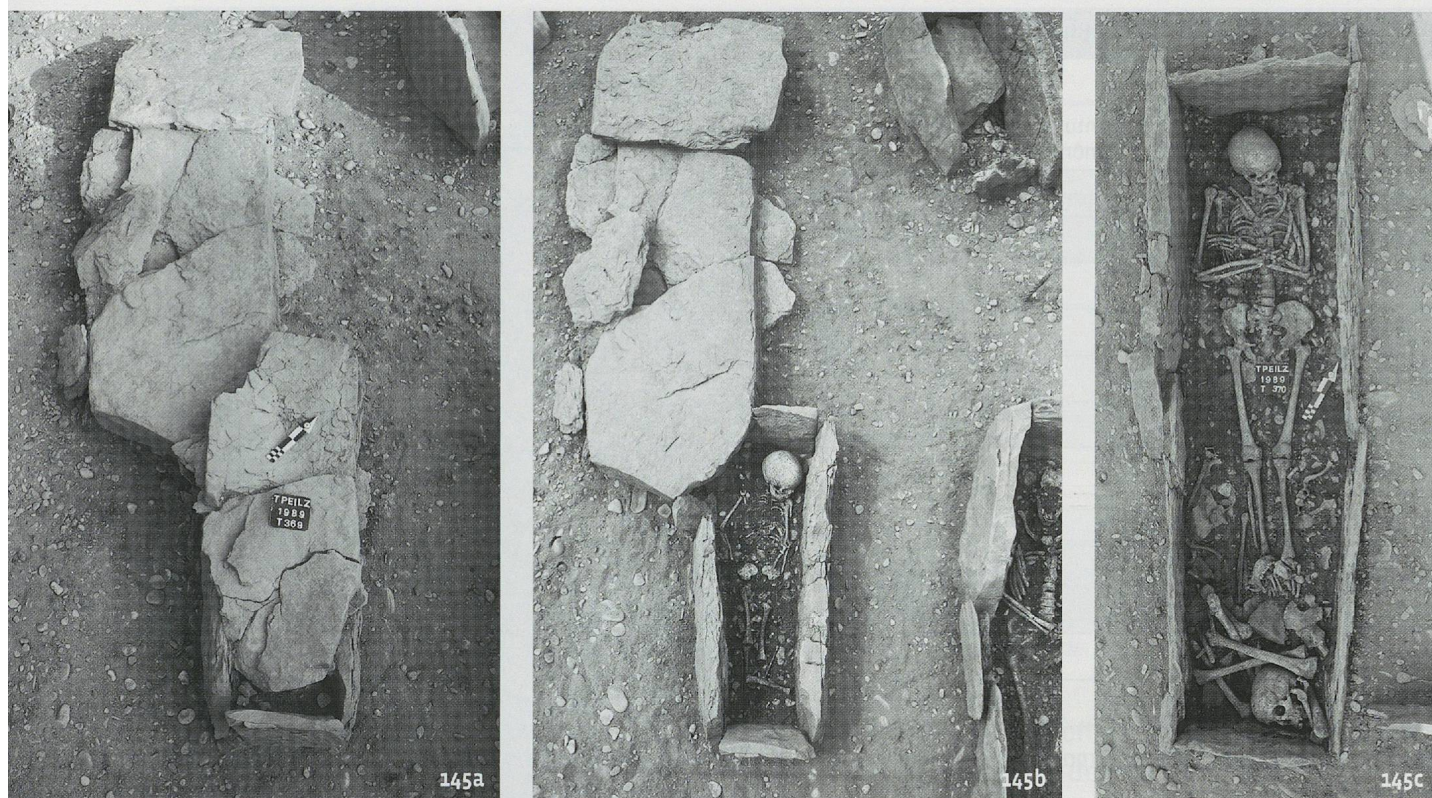


Fig. 145. Les coffres accolés T369 et T370. a: vues des couvercles fermés; b: T369, vue du coffre après dégagement du squelette de l'enfant; c: T370, vue du coffre après dégagement du squelette féminin et de la réduction. Photos: MHAVD.

surprenant par comparaison avec la multiplication des inhumations avec réduction à l'intérieur de ce type de structure (cf. chap. 8.2.2): à l'évidence on a préféré associer les individus à l'intérieur des mêmes contenants. Il faut donc s'interroger sur les raisons de la construction d'une nouvelle structure, en particulier lorsque la tombe ancienne est elle-même réutilisée (T217-T242, T402-T416). Lorsque la première tombe est celle d'un enfant, il a sans doute paru nécessaire d'aménager une structure plus grande (cf. T369-T370). L'effectif légèrement plus faible des enfants dans les réductions, par rapport à la structure démographique générale de la nécropole, tend à confirmer que l'on a moins volontiers réutilisé les petits coffres (cf. chap. 8.2.2.). La solution d'agrandir le coffre existant a toutefois été préférée dans certains cas, notamment pour T590, ce qui n'a pas empêché l'aménagement d'une tombe accolée par la suite²⁶. Cette séparation de l'un des individus du lieu d'inhumation collectif reflète-t-elle des liens de

parenté différents, par exemple à l'extérieur de la famille nucléaire (frères, cousins)? Désigne-t-elle un individu dont la position sociale est particulière (chef de famille, membre du clergé)? Ou bien résulte-t-elle des circonstances du décès, qui auraient nécessité la fermeture définitive de cette structure (maladie, mort violente par ex.)? Ces interrogations montrent la diversité des hypothèses que l'on peut formuler et suggèrent bien des directions de recherche. A ce stade, il est intéressant de noter que certains ensembles ne comprennent, outre les enfants, que des hommes (T402-T416) ou que des femmes (T590-T591).

Les inhumations superposées dans des fosses simples

Sept fosses simples contenaient deux individus inhumés l'un au-dessus de l'autre (fig. 146). Les deux squelettes sont le plus souvent séparés par une petite couche de sédiment²⁷. Dans deux tombes cependant (T302A et B (fig. 147), T573A et B), les os des

²⁶ La tombe en dalles T489 semble illustrer un cas de rétrécissement d'un coffre pour l'adapter à un très jeune enfant (1-4 ans); aucun os pouvant être attribué à un individu plus âgé n'a cependant été retrouvé à proximité.

²⁷ Env. 10 à 15 cm; T191.1-T191.2, T182A et B, T186A et B, T254A et B, T299A et B.

No ind.	Age/Sexe	Mobilier	Phase
191.1A	Ad./Ind.	-	-
191.2A	M	Ceinture, aumônière	A
182A	Ad./Ind.	-	-
182B	Jeune 15-19	-	-
186A	Ad./Ind.	-	-
186B	M	-	-
254A	F	-	-
254B	Ad./Ind.	-	-
299A	F	-	-
299B	M	-	-
302A	F prob.	-	-
302B	M	-	-
573A	Ad./Ind.	-	-
573B	M	-	-

Fig. 146. Tableau des individus superposés dans une même fosse simple.

deux individus sont en contact²⁸. Ces observations ne peuvent cependant être interprétées sur le plan de la chronologie des inhumations : les deux corps peuvent avoir été inhumés ensemble, mais séparés par une couche de sédiment, ou à l'inverse inhumés successivement dans des contenants en matières périssables, dont la décomposition a pour résultat la superposition des os sans sédiment intermédiaire²⁹.

Les deux sépultures T191.1 et T191.2 paraissent un peu différentes des autres : le squelette « supérieur » est en effet décalé vers le NO par rapport à celui qui se trouve au-dessous, ce qui laisse une incertitude quant à la volonté de vraiment associer ces deux individus. On peut relever que T191.2 est la seule de toutes ces tombes à avoir livré du mobilier, qui permet de la placer dans les deux derniers tiers du VI^e s. Les autres sépultures ne peuvent être datées précisément.

²⁸ Ces deux tombes sont malheureusement passablement perturbées par des interventions modernes : on ne peut donc établir avec certitude la position de tous les os.

²⁹ Merci à Florence Carré (DRAC/SRA de Haute-Normandie), dont les remarques judicieuses nous ont permis de nuancer l'interprétation de ces superpositions de corps. Elles nous ont aussi signalé les exemples de superpositions de contenants périssables sur le site non publié de Poses (Eure).

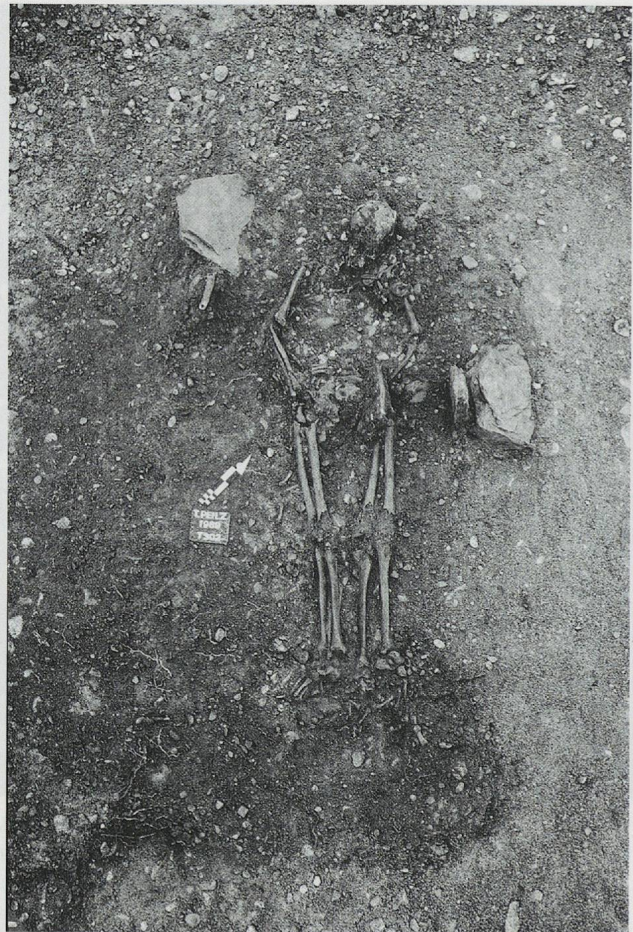


Fig. 147. Squelettes superposés dans la fosse simple T302. Photo : MHAVD.

A la différence des tombes juxtaposées et accolées évoquées précédemment, ces sept fosses simples rassemblent uniquement des individus adultes, dont un jeune dans T182. Dans les deux cas où les sexes des deux individus ont pu être déterminés, on trouve un homme et une femme (T299 et T302), ce qui permet d'imaginer qu'il s'agit de couples, sans que l'on puisse exclure d'autres formes d'associations entre adultes (par ex. frères – soeurs, parents – enfants).

Les sépultures aménagées sur des couvercles

Quatre coffres de pierre (T73.1 et 2; T158.1 et 2; T160.1 et 2; T474.1 et 2; fig. 148) ont reçu une inhumation supplémentaire sur leur couvercle (cf. chap. 5.2, fig. 42). Dans trois cas au moins, l'intention d'aménager une nouvelle sépulture à cet emplacement, sous la forme d'un entourage de pierre, paraît manifeste – ce qui implique que les premières structures étaient encore repérables

No ind.	Type	Age/Sexe	Etat	Mobilier	Phase
73.1A	Fosse simple sur couvercle	M	En place	-	C
73.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
73.2B	Idem	M	Part. remanié	-	B
158.1A	Coffre de pierre sur couvercle	M	Part. remanié	-	C
158.1B	idem	M	En vrac int.	-	C
158.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
160.1A	Coffre de pierre sur couvercle	E/1-4	En place	-	C
160.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
160.2B	Idem	M	RT ext.	-	B
474.1A	Coffre de pierre sur couvercle	Ado./15-19	En place	-	C
474.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B

Fig. 148. Associations des individus dans les coffres de pierre avec sépultures sur leur couvercle.

en surface³⁰. Si la première tombe a bel et bien été fermée définitivement, son emplacement était donc encore connu au moment de la seconde inhumation. Nous avons proposé de rattacher ces quatre inhumations sur des couvercles à l'horizon des coffres mixtes et des coffres de pierre tardifs (par ex. T94) situés dans la même zone³¹. Ces derniers témoignent d'une réutilisation du noyau central de la nécropole, déjà occupé par des tombes à coffrages de bois et des coffres de pierre précoces (cf. ci-dessous, chap. 10.2.2 et 11.4; fig. 190). Cependant, ils n'oblitérent pas les structures précédentes: au contraire ils s'insèrent à la périphérie de ce groupe, ou dans des espaces restés libres.

Il est plus difficile de savoir si les individus concernés ont été associés volontairement ou non, et surtout quels sont les liens qui rapprochaient ces personnes. A-t-on simplement réutilisé un couvercle quelconque, pour de simples raisons pratiques, sans tenir compte de l'identité du premier occupant? Placer l'individu sur le couvercle et aménager une nouvelle structure devait alors suffire à contourner l'interdit des conciles et des lois sur la réutilisation des tombes (cf. ci-dessous). A-t-on au contraire cherché à réunir des individus? Si oui, quelles sont les raisons qui ont empêché

la réouverture du coffre? Malgré leur nombre très faible, il est troublant de constater que tous les adultes concernés sont des hommes, et que l'on ne dénombre que deux immatures, un très jeune enfant et un grand adolescent. Il faut noter également que T73 – pour laquelle l'inhumation sur le couvercle ne semble pas être intentionnelle – est la seule dont le coffre sous-jacent a été clairement réutilisé. L'étude paléoanthropologique indique pourtant que l'homme âgé dont les os se trouvent en réduction à l'intérieur du coffre (T73.2B) pourrait être apparenté à l'homme jeune déposé sur le couvercle (T73.1A). Pour les trois autres binômes, le coffre sous-jacent ne contenait qu'un seul individu en place. Les éventuels ossements supplémentaires, qu'il s'agisse de réductions ou d'ossements en vrac, se trouvaient à l'extérieur.

Les inhumations simultanées

En tenant compte du contexte général et de la position des squelettes, la simultanéité des inhumations, ou du moins le dépôt des corps à très peu d'intervalle, paraît probable dans quatre cas seulement (fig. 149)³². Le plus évident est celui de la tombe T360 (fig. 150, pl. IVb). Il s'agit d'un petit coffre de dalles

³⁰ Elle paraît moins nette dans le cas de T73.1, qui ne comporte pas d'entourage de dalles, qui perfore le couvercle sous-jacent et dont le crâne dépasse la limite du couvercle.

³¹ Cf. ci-dessus, chap. 7.4.

³² Cette identification reste évidemment tributaire des limites de l'anthropologie de terrain, qui ne permet pas de mettre en évidence des écarts de temps inférieurs à ceux nécessaires à la dislocation des articulations les plus labiles; cf. Duday 2005, p. 198.

No ind.	Type de tombe	Age/Sexe	Mobilier	Phase
341A	Coffre de pierre	E: 5-9	-	B-C
341B	Idem	E: 1-4	-	B-C
360A	Coffre de pierre	E: 3 ans	-	B
360B	Idem	E: 18 mois	-	B
363A	Coffre de pierre	F	-	B-C
363B	Idem	E: 5-9	-	B-C
527A	Fosse simple	Ad./Ind.	-	A
534A	Fosse simple	F	-	A
536A	Fosse simple	E: 10-14	-	A

Fig. 149. Les individus inhumés simultanément.

soigneusement construit, assez large pour contenir deux jeunes enfants d'âges différents, déposés côte à côte. Le plus petit, qui porte un collier de perles de verre, est légèrement tourné vers le plus grand ; ils se tiennent par la main. Cette découverte évoque bien sûr le décès simultané de deux enfants – un frère et

une soeur, deux soeurs? – suite à une maladie ou un accident.

Un second coffre de pierre (T341) contient deux enfants d'âges différents déposés côte à côte, mais dans ce cas les squelettes sont trop perturbés pour assurer la simultanéité des inhumations. On peut néanmoins



Fig. 150. Deux enfants d'âges différents inhumés simultanément dans le même coffre de dalles (T360). Le plus petit portait un collier de perles lors de l'inhumation. Photo: MHAVD.

Fig. 151. Trois individus inhumés simultanément dans la même fosse (T527-T534-T536). Photo: MHAVD.

relever que le plus grand des enfants regardait en direction du plus petit, et que le coffre a été prévu dès l'origine pour contenir deux corps. Les deux tombes se situent dans un groupe de caissons dallés situés dans la zone sud-est de la nécropole, ce qui renforce encore la similarité des deux cas (cf. chap. 10.2).

Toujours dans la même zone, et immédiatement voisin de T360, se trouve un troisième coffre de pierre contenant deux individus juxtaposés (T363). Il s'agit ici d'une femme, qui semble être la première inhumée, et d'un enfant de 5-9 ans, intercalé dans un espace étroit dans l'angle supérieur gauche du caisson. L'état de conservation des os ne permet malheureusement pas de préciser la chronologie des dépôts, mais aucun des deux n'a subi de profonds remaniements. Relativement large, bien qu'un peu court pour l'adulte, le coffre semble avoir été conçu pour y placer deux corps.

Il faut signaler encore une fosse simple (T527-T534-T536; fig. 151) dans laquelle trois corps ont été déposés simultanément, ou du moins avec très peu d'écart entre les inhumations. On n'observe en effet aucun remaniement important des squelettes, alors que les membres supérieurs des individus se chevauchent au niveau des coudes³³. L'enfant T536 (à l'est) a été déposé en premier dans la fosse, puis l'adulte T527 (au centre) et enfin la femme T534 (à l'ouest).

Les inhumations simultanées ne représentent que quelques cas particuliers, qui reflètent, à des époques différentes, des situations exceptionnelles de décès intervenus au même moment ou de façon très rapprochée, au sein d'un groupe d'individus liés par un fort attachement, autrement dit au sein d'une même famille. Les quatre cas d'individus superposés ou juxtaposés dans des fosses simples, évoqués plus haut, que l'on pourrait également considérer comme des inhumations simultanées, ne modifient pas fondamentalement ce constat³⁴.

On peut relever que les quatre groupes présentés ici comprennent des enfants, associés soit à un autre enfant, soit à une femme et/ou un adulte de sexe indéterminé. La concentration des trois cas

d'inhumations simultanées pratiquées à l'intérieur de coffres de pierre dans la partie sud-est de la nécropole, dans une petite zone présentant essentiellement des sépultures individuelles, est particulièrement frappante (cf. chap. 10.2 et 11).

8.2.2 Les associations de sépultures avec manipulations d'ossements

Les réouvertures intentionnelles de tombes accompagnées de manipulations des ossements, rangés ou évacués pour ménager de la place à un nouvel occupant, représentent un trait particulier des usages funéraires du haut Moyen Âge, totalement étranger à ceux de la période gallo-romaine, et qui a d'emblée retenu l'attention des chercheurs³⁵. Si les réductions d'ossements sont régulièrement signalées dans les publications régionales récentes, elles n'ont que rarement fait l'objet de présentations détaillées quant à leur mode de dépôt et aux associations entre individus qu'elles révèlent. Outre l'analyse de la tombe T167 de La Tour-de-Peilz parue en 1992, l'une des seules à être publiée est celle effectuée par Joël Serralongue et Cécile Treffort, consacrée à la nécropole des Combes à Yvoire (Haute-Savoie)³⁶. Cette dernière propose une sorte de typologie des réductions, selon qu'elles sont internes à une fosse de tombe ou non, internes à un contenant ou non, et selon qu'elles concernent l'entier du squelette ou non. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, nous avons cherché à préciser les modalités de ces manipulations d'ossements, ainsi qu'à mettre en évidence leur fréquence et leur évolution. Comme dans le cas des associations de sépultures sans manipulations d'ossements, nous avons également examiné le recrutement de ces ensembles, afin de voir s'ils pouvaient correspondre à des groupes familiaux ou mettre en évidence d'autres formes de liens³⁷.

³³ Il est probable que l'individu de T533, très perturbé par l'aménagement de la tombe en dalles T485, ait également fait partie de cet ensemble, mais on ne peut le prouver (cf. Vol. II cat. sous T527).

³⁴ Cf. ci-dessus : juxtaposées : T477 (Jeune et enfant), T567 (F et enfant); superposées : T302 (F prob, et M), T573 (Ad. ind. et M).

³⁵ Leitz 2002, pp. 100-101 (d'après les observations de F. Troyon); Salin 1952, pp. 212-216; Serralongue/Treffort 1995, p. 105. Cf. aussi Gleize à paraître, et ci-dessus, les remarques dans les notes de l'introduction générale au chap. 8. Les manipulations d'ossements sont bien sûr attestées, sous des formes variables, à des époques plus anciennes (par ex. Néolithique, La Tène) : Crubézy *et al.* 2000.

³⁶ Klausener *et al.* 1992, cf. Annexe 1, chap. 7; Serralongue/Treffort 1995. Pour des études de cas, ainsi que sur les problèmes de méthodes et les difficultés d'interprétation des « amas d'os », cf. Blaizot 1996.

³⁷ Cf. Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 218-221.

No tombe	Phase	Type de tombe	Ind. en place	Ind. Associés	Type de Réduction
192.2	A	Fosse simple	B: Enfant 5-9	C: jeune 15-19	Interne
578	A	Bois	Homme	B: homme	Interne (sous contenant)

70	B	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
				C: enfant 10-14	Interne
				D: homme	Interne
73.2	B	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
160.2	B	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Externe
167	B	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
				C: femme	Externe
336	B	Coffre en pierres	Homme	C: adulte ind.	Interne
389	B	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 5-9	Int. et ext.
399	B	Coffre en pierres	Femme	B: adulte ind.	Interne
401	B	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 10-14	Externe
				C: femme	Externe
				D: homme	Externe
464	B	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 5-9	Interne
487	B	Coffre en pierres	Femme 19 ans	B: homme	Interne
495	B	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
				C: femme	Interne

1	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
				C: femme	Externe
61	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
74	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
78	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: jeune 15-19	Part. remanié
				C: femme	Interne
				D: femme	Interne
				E: enfant 1-4	Interne
83	B-C	Coffre en pierres	Femme 19 ans	B: homme	Int. et ext.
84	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
87	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 10-14	Interne
95	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
98	B-C	Coffre en pierres	Jeune 15-19	B: femme	Externe
100	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme	Externe
101	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
102	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Externe
				C: homme	Externe
103	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Int. et ext.

No tombe	Phase	Type de tombe	Ind. en place	Ind. Associés	Type de Réduction
110	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
117	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 1-4	Externe
156	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
214	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
225		Fosse simple	Femme	B: homme	Interne
237	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
				C: homme	Externe
240	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: jeune 15-19	Interne
251	B-C	Coffre en pierres	Jeune 15-19	B: femme	Interne
255	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte	Externe
				C: homme	Interne
321	B-C	Coffre en pierres	Femme 15-19	B: adulte ind.	Interne
322	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
324	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Externe
345	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: jeune 15-19	Externe
356	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 5-9	Interne
370	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
380	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: adulte ind.	Int. et ext.
382	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: jeune 15-19	En connexion
				C: femme	Interne
				D: enfant 5-9	Interne
387	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 0-1	Externe
388	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme	Int. et ext.
431	B-C	Coffre en pierres	Femme 18-19	B: enfant 1-4	Interne
				C: femme prob.	Interne
436	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme	Interne
				C: adulte ind.	Interne
				D: adulte ind.	Interne
446	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 5-9	Interne
447	B-C	Coffre en pierres	Enfant 5-9	Individu de T545	Externe
448	B-C	Coffre en pierres	Enfant 10-14	B: homme	Interne
				Individu de T456	Externe
462	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: homme	Interne
463	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
465	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
466	B-C	Coffre en pierres	Enfant 10-14	B: homme	Interne
				C: adulte ind.	Interne
				D: enfant 1-4	Int. et ext.

No tombe	Phase	Type de tombe	Ind. en place	Ind. Associés	Type de Réduction
468	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Externe
				C: enfant 1-4	Externe
469	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
471	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Int. et ext.
484	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme 17-18	En connexion
				C: femme	Interne
491	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
493	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
494	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
				C: homme	Interne
497	B-C	Coffre en pierres	Femme 18	B: adulte ind.	Interne
498	B-C	Coffre en pierres	Enfant 10-14	B: femme	Interne
502	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
504	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: homme	Interne
				C: femme	Externe
509	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
510	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: adulte ind.	Interne
511	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: jeune 15-19	Externe
513	B-C	Coffre en pierres	Enfant 5-9	B: homme	Interne
514	B-C	Coffre en pierres	Enfant 0-1	B: femme	Interne
590	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 10-14	Interne
77	C	Coffre mixte	Enfant 5-9	B: femme	Interne
				C: enfant 5-9	Interne
88	C	Coffre mixte	Enfant 1-4	B: homme	Interne
				C: adulte ind.	Interne
94	C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
				C: jeune (homme)	Interne
				D: femme	Interne
				E: enfant 5-9	Interne
216	C	Coffre mixte	Enfant 10-14	B: femme	Interne
				C: jeune 15-19	Interne
				D: enfant 10-14	Interne
269	C	Coffre mixte	Femme	B: homme	Int. et ext.
280	C	Coffre mixte	Homme	B: femme	Interne
				C: homme	Interne
580	C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne (structure)

Ci-dessus et pages précédentes : Fig. 152. Tableau des individus associés dans les tombes avec des réductions.

Au sein de la nécropole du Clos d'Aubonne, nous avons distingué trois situations impliquant des manipulations d'ossements : des rangements d'os – ou réductions – liés à des tombes contenant au moins un individu encore partiellement en place, des superpositions de corps dans un même contenant avec évacuation partielle des os du ou des premiers occupants, et des structures ne contenant que des os pêle-mêle, appelées fosses ou caissons de réduction selon leur mode d'aménagement.

Les réductions liées à des tombes

Septante-huit tombes comprenaient des regroupements d'ossements déposés à l'intérieur ou à l'extérieur du contenant (13% du total des tombes), qui



Fig. 153. Sépulture en fosse simple T225 (ind. A), avec os en réduction de chaque côté des membres inférieurs (ind. B). Photo: MHAVD.

correspondent aux restes de 111 individus distincts (fig. 152 et 164)³⁸. Exceptées deux fosses simples (T192.2, T225) et un coffrage de bois (T578), toutes ces sépultures sont des coffres de pierre (70) ou des coffres mixtes (5)³⁹. Dans les tombes en fosses simples, les os réduits se trouvent à l'intérieur des fosses. Leur position trahit les mêmes gestes que dans les coffres de dalles : os soigneusement regroupés en fagots (T192.2), ou repoussés sur les côtés (T225, fig. 153). La tombe à contenant en bois T578 présente une situation un peu différente : après réouverture de la fosse, les os du premier occupant ont été rassemblés dans la partie nord-ouest de la tombe, puis le second défunt fut déposé par-dessus (fig. 154). Les traces organiques correspondant au coffre de bois recouvrent partiellement les os de la réduction : celui-ci a été aménagé pour le deuxième défunt. C'est donc ici l'emplacement qui est réutilisé, et non le coffrage de bois⁴⁰. T192.2 et T578 témoignent de la présence occasionnelle de manipulations d'ossements dès la première phase d'utilisation de la nécropole.

Quel que soit le mode d'aménagement de la tombe et la situation des réductions, on observe que celles-ci sont le plus souvent partielles : seuls quelques os longs, généralement fragmentés, et/ou de petits os sont conservés (cf. par ex. T436)⁴¹. Les crânes en particulier manquent souvent, et ceux-ci n'ont que rarement fait l'objet d'un traitement particulier⁴².

³⁸ Huit autres individus sont présents dans des structures ne contenant que des os en réduction : cf. ci-dessous.

³⁹ 70 coffres de pierre, soit 32% des 221 tombes de ce type ; 5 coffres mixtes, soit 21% des 24 tombes de ce type.

⁴⁰ Cf. définitions précises données dans Gleize, à paraître. Pour un cas probable de réutilisation d'un contenant en bois : cf. Genolier T8 (Steiner 1993, p. 67). Sur la situation de T578 au sein d'un groupe particulier, cf. chap. 11.2.

⁴¹ Les données présentées ici correspondent à des estimations réalisées sur la base de la documentation de terrain (surtout graphique), retranscrites dans la base de données sous les termes de « complète » (lorsqu'on voit le crâne et la plupart des os longs) ou partielle (lorsqu'on ne voit que quelques os). Nous avons néanmoins noté lorsque les crânes étaient déposés séparément. Un décompte précis des ossements représentés dans chaque réduction s'est avéré impossible dans le cadre de cette étude : ces observations n'ont en effet pas été faites sur le terrain et leur reprise après la fouille est trop aléatoire sur la seule base des documents graphiques.

⁴² Même constat à Sézegin : Privati 1983, p. 34. Crânes traités de manière différente du reste des os à La Tour-de-Peilz : T255, T491, T580. Cf. aussi T94. Sur la question du traitement des crânes à l'époque mérovingienne, cf. Simmer 1982 ; Serralongue/Treffort 1995, p. 107, note 11.

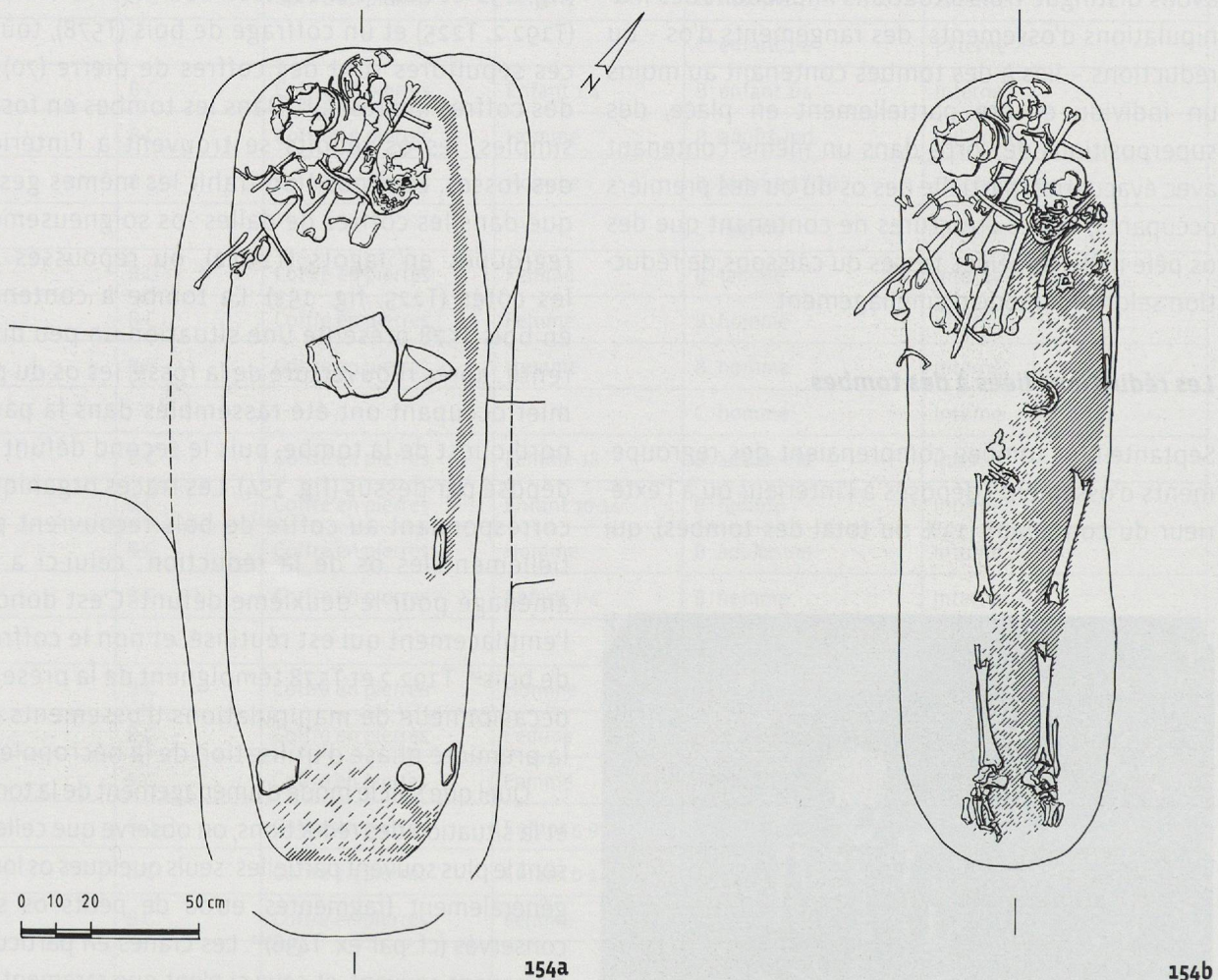


Fig. 154. Tombe à coffrage de bois T578. a : relevé au niveau d'apparition des traces organiques et du crâne de l'ind. A, avec des pierres au-dessus du squelette, prob. à l'origine posées sur le couvercle; b : relevé de l'individu en place (ind. A), des os de la réduction (ind. B) et des traces organiques du fond du coffre. Dessin : M. Klausener, MHAVD.

Les réductions à l'intérieur des coffres de dalles et des coffres mixtes

Dans la grande majorité des cas (78 individus), ces réductions se trouvent à l'intérieur de la structure : les os conservés ont été rassemblés au pied de la tombe, plus rarement ils ont été repoussés le long d'une des parois. Ils ne sont qu'exceptionnellement regroupés dans la partie supérieure du coffre. Ces individus placés en réduction interne peuvent être considérés comme d'anciens occupants de la tombe. Cela est manifeste lorsqu'une partie du corps est laissée en place (fig. 155)⁴³. Dans plusieurs coffres (par ex. T88,

T431, T462), la partie supérieure du corps d'un adulte a été partiellement déplacée et déposée en réduction au pied de la tombe, pour ménager l'espace nécessaire à l'inhumation d'un enfant (cf. aussi ci-dessous). À l'inverse, des caissons ont été agrandis pour permettre le dépôt d'adultes (cf. par ex. T389, T446). La femme de T464 a quant à elle été «coincée» – crâne forcé vers l'avant, jambes repliées – dans un caisson trop étroit et trop court, sans doute construit à l'origine pour l'enfant de 5-9 ans dont les os sont déposés en réduction au pied de la tombe (fig. 168, chap. 8.3)⁴⁴. T464 se situe d'ailleurs dans le prolongement de T463, petit coffre qui

⁴³ Cela concerne 25 individus répartis dans 18 tombes.

⁴⁴ La longueur interne de T464 est de env. 1.20 m, alors que la stature de l'individu en place (ind. A) est de 1.53 m.

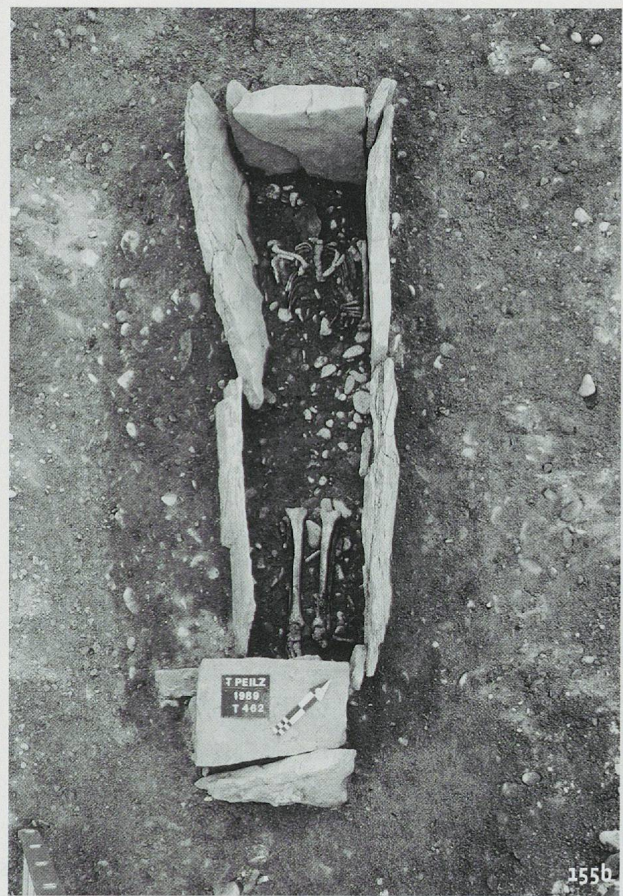


Fig. 155. Coffre de dalles T462. a: squelette de l'enfant (ind. A) et os en réduction au pied de la tombe; b: os de l'adulte (ind. B) encore en place sur le fond de la tombe. Photos: MHAVD.

Fig. 156. Coffre de dalles T463, avec un enfant en place (ind. A: 2 ans) et un autre en réduction (ind. B: 18 mois). Photo: MHAVD.

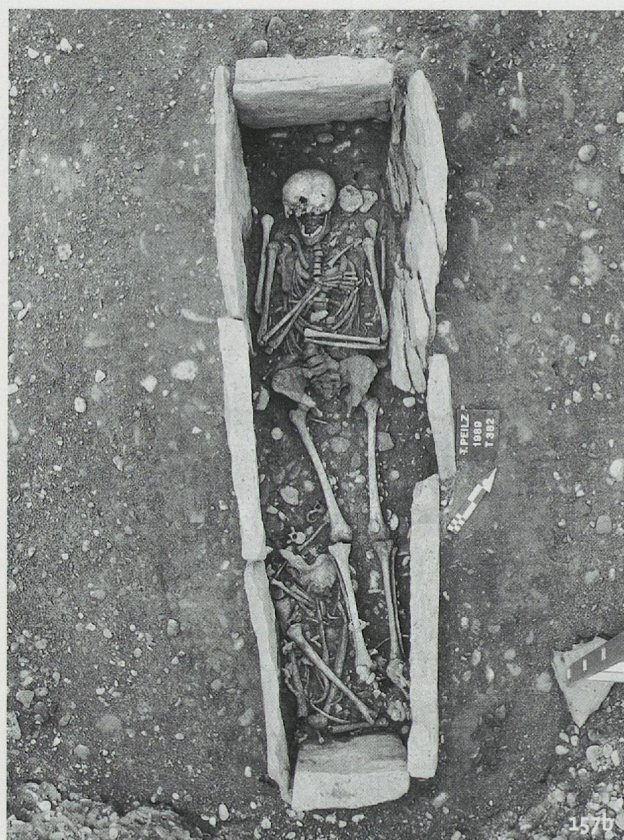
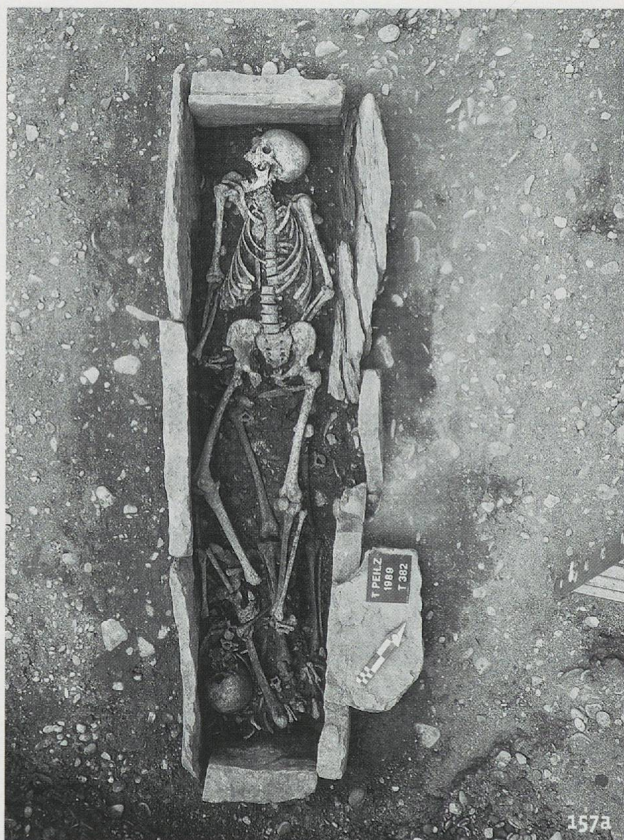


Fig. 157a et b. Coffre de dalles T382, avec deux adultes superposés (A et B) et des os en réduction (ind. C et D: adulte et enfant). Photos: MHA VD.

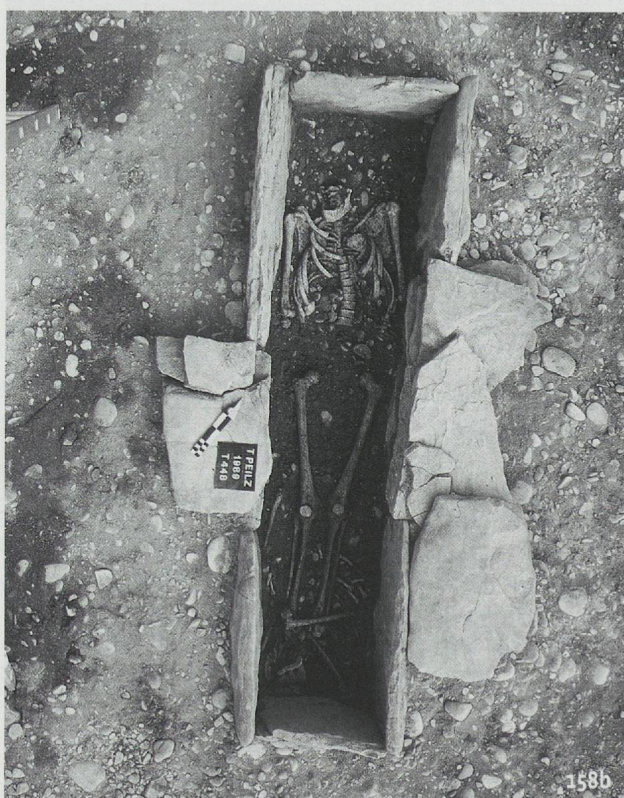


Fig. 158. Coffre de dalles T448, avec deux individus superposés; quelques os du premier inhumé (b: ind. B: adulte) ont été prélevés et déposés au pied de la tombe avant l'inhumation de l'enfant (a: ind. A). Photos: MHA VD.

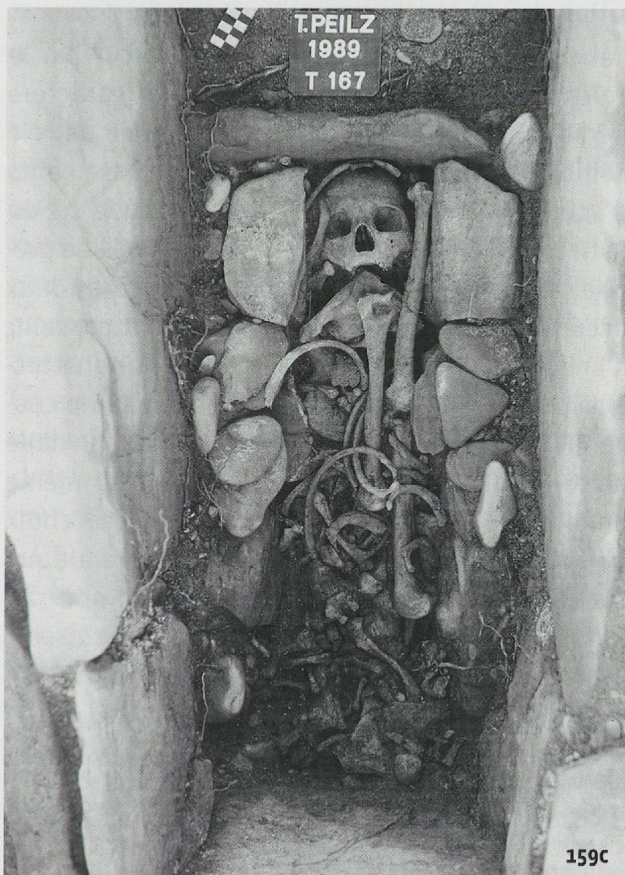
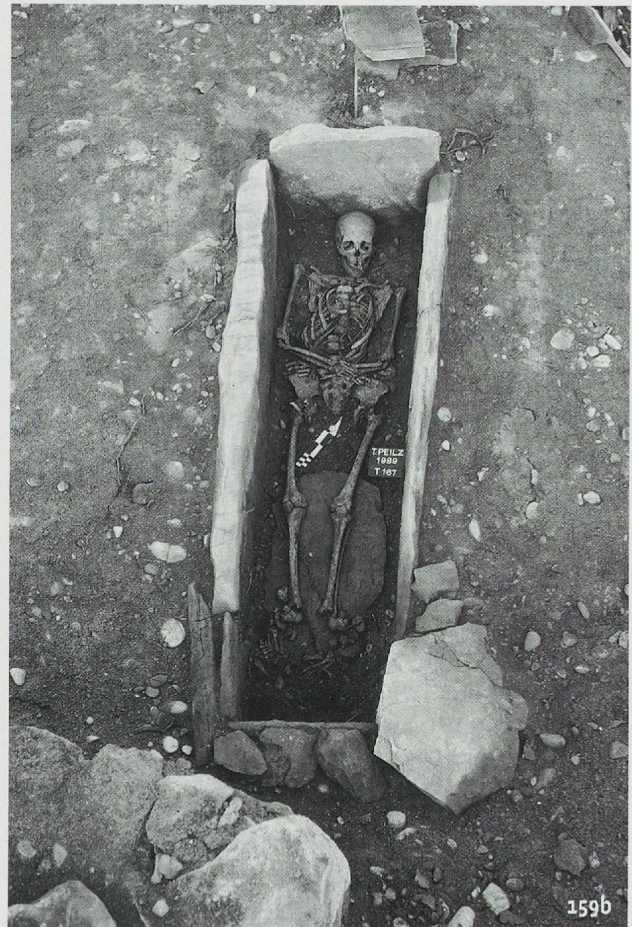


Fig. 159. Coffre de dalles T167. a : couvercle avec os en réduction ; b : individu en place, avec la dalle recouvrant le caisson de réduction ; c : le coffre de réduction ouvert Cf. aussi fig. 43. Photos : MHAVD.

contient les restes de deux jeunes enfants (fig. 156; ind. A (en place): 2 ans; ind. B (réduction): 18 mois).

Dans la tombe T382 (fig. 157), on observe que les deux premiers individus inhumés, une femme (ind. C) et un enfant (ind. D), ont été partiellement réduits au pied de la tombe. Deux autres personnes, d'abord un jeune (ind. B), puis un homme (ind. A), ont été inhumés par-dessus. Les bonnes connexions observées sur ces deux individus suggèrent un court intervalle entre les deux inhumations – et partant entre les deux décès – qui pourrait expliquer l'absence de réduction du premier corps. Elles pourraient indiquer aussi le comblement partiel du coffre après l'inhumation de l'individu B⁴⁵. Le caisson a d'ailleurs sans doute été définitivement comblé après la dernière inhumation. L'étude paléopathologique tend à renforcer l'hypothèse de liens familiaux entre ces quatre individus (cf. Annexe 1, chap. 7).

Ces comblements partiels, observés dans plusieurs coffres, sont parfois accompagnés d'un dépôt de terre cuite pilée (cf. chap. 5.2). C'est le cas notamment dans la tombe T448 (fig. 158), où les déplacements d'os du premier inhumé ne concernent que le crâne (sans la mandibule, restée en place), les lombaires, le bassin et les avant-bras, rassemblés au pied de la tombe. Le reste du squelette est en connexion, ce qui confirme le comblement partiel du caisson au moment de l'inhumation ou peu après.

Seuls deux coffres de pierre présentent des aménagements particuliers destinés à contenir les réductions. Une petite fosse creusée sous le fond de T167, dans la moitié orientale, est soigneusement bordée de boulets et d'une petite dalle à l'ouest, et recouverte d'une dalle de molasse (fig. 159c et fig. 43). A l'intérieur de ce caisson miniature sont rangés les ossements d'une femme âgée (ind. B), dont le crâne, déposé à l'extrémité supérieure, regarde vers le ciel. Parmi ces os se trouve également une plaque-boucle en bronze du groupe D, à décor historié: elle souligne l'importance de cette personne, dont les restes ont bénéficié d'un soin tout particulier. L'individu en place dans le coffre de dalles (ind. A) est également une femme âgée (fig. 159b). L'hypothèse d'un lien fami-



Fig. 160. Coffre de dalles T580, avec une paroi interne délimitant un espace contenant les os remaniés de deux individus. Photo: MHA VD.

liaux entre ces deux individus est renforcée par le constat de pathologies semblables, à caractère héréditaire⁴⁶. Outre quelques os erratiques dans le comblement du coffre, on trouve des ossements d'une troisième femme, épars sur le couvercle du coffre (ind. C; fig. 159a)⁴⁷. Il est plus difficile de préciser le lien de ce troisième individu avec les deux occupantes du coffre. Ces os pourraient provenir d'une ancienne tombe, détruite lors de la construction de T167, et auraient été redéposés sur le couvercle lors de chaque réouverture. Le caisson dallé aurait alors été construit exactement au même emplacement que la première tombe: ce choix pourrait être intentionnel, ce qui expliquerait que les os aient été conservés. L'individu C pourrait aussi être le tout premier occupant du caisson, remplacé d'abord par l'individu B, puis par l'indi-

⁴⁵ Les membres inférieurs des deux individus A et B sont en contact, alors qu'un écart de 10-15 cm sépare les os de la partie supérieure des 2 corps.

⁴⁶ Klausener et al. 1992, pp. 25-26, note 5; cf. étude de C. Kramar (cf. Annexe 1, chap. 7).

⁴⁷ Cette zone ayant subi des perturbations liées à la mise en culture (vigne, arborisation), la disposition originelle des os ne peut être restituée.

vidu A. Force est de constater que ses os n'ont pas fait l'objet de la même attention que ceux de la « porteuse de plaque-boucle ».

Dans le coffre de pierre T580, une cloison interne, formée de quelques dalles de chant, ménage un petit espace dans l'angle supérieur gauche (fig. 160). Le crâne et la mandibule d'un homme ainsi que la partie supérieure gauche d'un autre individu masculin, en grande partie détruit par la cloison, occupent cet espace : il s'agit à l'évidence des premiers occupants de ce coffre. Malheureusement, la disparition du contenu du reste du caisson, fouillé une première fois en 1926, empêche de comprendre la totalité du fonctionnement de cette tombe⁴⁸.

Les réductions à l'extérieur des coffres de dalles et des coffres mixtes

Les réductions d'ossements se trouvent moins fréquemment à l'extérieur de la structure en pierre (cf. fig. 152). Dans ce cas, les os peuvent être regroupés soit dans la fosse de construction (15 réductions), soit sur le couvercle (7 réductions). On observe en outre que les os d'un même individu peuvent se trouver à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du coffre (8 individus)⁴⁹.

Les os retrouvés en réduction externe sont le plus souvent regroupés et déposés dans de petites fosses creusées le long des parois latérales, ou contre les dalles de tête ou de pied. Ils apparaissent au même niveau que le couvercle ou un peu plus bas. Il s'agit généralement d'individus adultes incomplets, mais on peut trouver aussi des enfants et des adolescents. Dans quatre cas, on a pu réunir ces os à des individus encore partiellement en place dans des tombes en fosses simples ou à contenant en bois, partiellement détruites par la construction des coffres de pierre (cf. T447, T448, T468, T504). Leur dépôt en réduction révèle un certain respect de ces inhumations plus anciennes, dont les restes n'ont pas été simplement évacués. En même temps, leur relation avec

les coffres de dalles semble être fortuite et ne résulte pas forcément d'une volonté de rapprochement des personnes concernées – à la différence des individus placés en réduction à l'intérieur des coffres de pierre. Il n'est pas impossible que les autres ensembles d'os retrouvés dans les fossés de construction des coffres proviennent eux aussi d'inhumations antérieures perturbées, comme on l'a observé dans la nécropole des Combes à Yvoire⁵⁰. Dans celle du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains, les réductions résultant de recoupements de tombes, qui concernent uniquement des contenants de bois ou des fosses simples, se trouvent le plus souvent dans la fosse de la nouvelle tombe, mais à l'extérieur du contenant – lorsqu'il est possible de le déterminer⁵¹.

Des ossements épars ou plus ou moins groupés, mais sans ordre apparent, ont été déposés sur les couvercles de sept coffres de pierre. Il s'agit pour la plupart d'individus adultes, hommes ou femmes, mais on trouve également un adolescent et un jeune enfant. Dans ce dernier cas (T117), l'agrandissement du caisson sous-jacent pour permettre l'inhumation d'un adulte indique que l'enfant devait être le premier occupant de la tombe. Pour toutes les autres réductions effectuées sur des couvercles, on ne peut déterminer avec certitude s'il s'agissait d'individus inhumés d'abord à l'intérieur du caisson ou s'il s'agissait d'occupants de tombes situées au même emplacement, mais entièrement détruites lors de l'aménagement des nouvelles structures (cf. ci-dessus, à propos de T167 et T578). S'il s'agit des restes d'anciens occupants des coffres, comme on l'admet dans les situations comparables observées dans la nécropole d'Yvoire⁵², on peut se demander pourquoi les os n'ont pas été redéposés à l'intérieur du coffre, en particulier lorsque ce dernier contient plusieurs individus (cf. par ex. T167, T102). Dans le second cas, on peut s'étonner que les os n'aient pas été mis sur les côtés ou tout simplement évacués,

⁴⁸ Sur les fouilles de 1926 et l'identification de la tombe T580, cf. chap. 2.3.1 et Annexe 3; un denier de Louis le Pieux a été trouvé dans le coffre en 1926.

⁴⁹ Cf. T83, T103, T269, T380, T388, T389, T466, T471; cf. tableau fig. 152.

⁵⁰ Serralongue/Treffort 1995, pp. 106-107. Sur les 26 sépultures de La Tour-de-Peilz qui comprennent au moins une réduction externe, une seule, T324, se trouve dans une zone qui ne semble pas avoir été utilisée avant l'apparition des coffres de pierre.

⁵¹ Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 217.

⁵² Serralongue/Treffort 1995, p. 107.

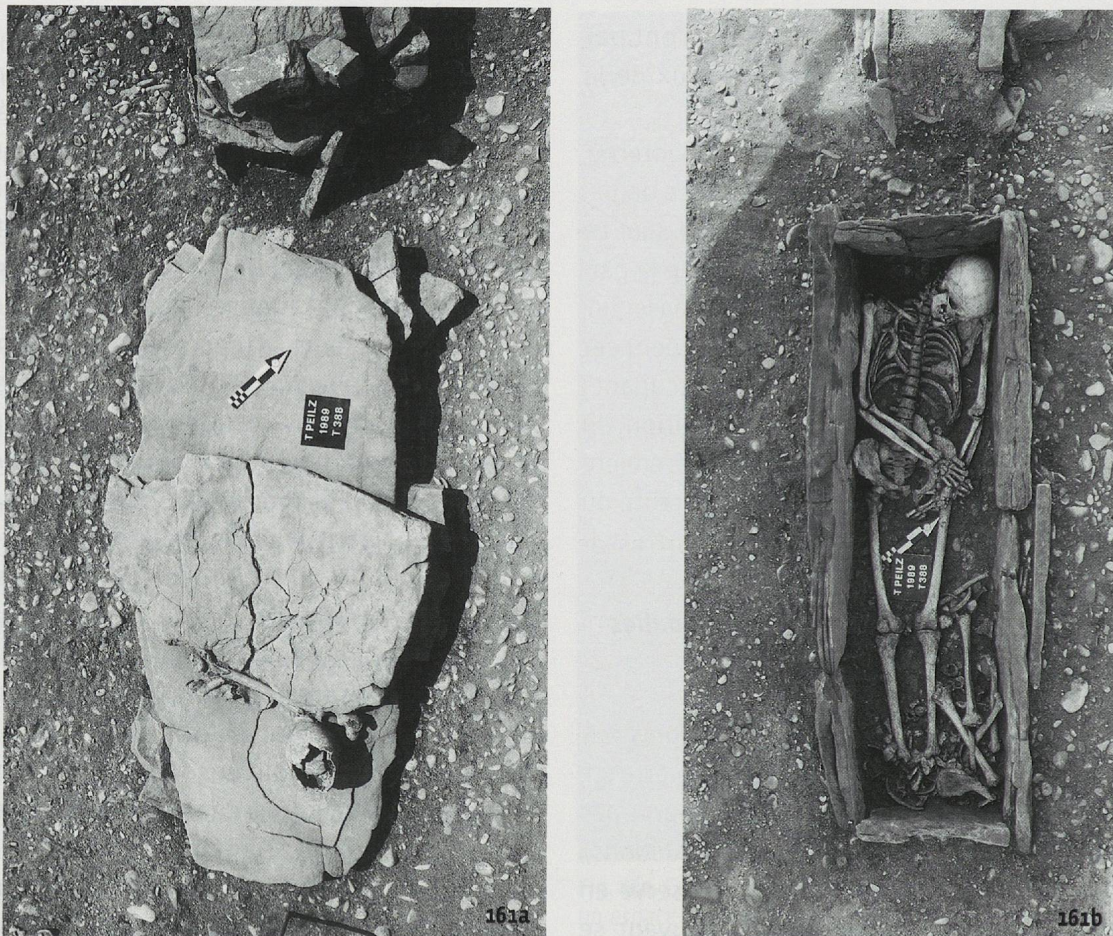


Fig. 161. Coffre de dalles T388. a : couvercle avec os en réduction; b : individu en place; les os en réduction appartiennent au même individu que celui déposé sur le couvercle. Photos : MHA VD.

le fait de les garder sur le couvercle impliquant différentes manipulations à chaque réouverture. La seule certitude est que ces os ont été déposés à cet endroit seulement après la fermeture définitive du coffre.

Il faut rappeler que dans huit cas, les os trouvés à l'intérieur du coffre ont pu être attribués au même individu que ceux découverts à l'extérieur, généralement sur les dalles de couverture ou au sommet du remplissage, plus rarement dans la fosse de construction (fig. 161 et 152). Il s'agit généralement d'adultes, hommes ou femmes, mais ce type de dépôt concerne aussi deux enfants. Cette pratique pourrait être un argument pour interpréter les autres réductions sur des couvercles comme les vestiges d'anciens occupants du coffre.

Les réductions externes sont en relation avec des tombes de la phase B ou de la phase B-C (fig. 152). Il en va de même des tombes contenant des individus en réduction à la fois interne et externe, à l'exception du coffre mixte T269 (phase C).

La corrélation entre les coffres en matériaux non périssables et la fréquence des réductions est évidente dans bon nombre de nécropoles régionales⁵³. On peut relever toutefois que les réductions d'ossements, tout comme les juxtapositions ou les superpositions de corps, sont attestées dans plusieurs nécropoles où les coffres de dalles ne sont pas présents, notamment à Doubs, ainsi que, dans une moindre mesure, à Soyria et à Rances – Champ Vully⁵⁴. Le développement de cette pratique semble donc relativement indépendant du mode d'aménagement des tombes. Les concentrations observées au sein de la nécro-

⁵³ Cf. par ex. Sézegnin : Privati 1983, pp. 30 et 34; Genolier : Steiner 1993, pp. 68-69; Yvoire : Serralongue/Treffort 1995, p. 107; Yverdon : Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 218, 319-321. Sur cette question, cf. aussi SPM VI (2005), p. 163; Martin 1990, pp. 99-102.

⁵⁴ Doubs : Urlacher *et al.* 1998, pp. 47-48, fig. 36-37; Soyria : Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-209; Rances : Auberson 1987, pp. 105 et 147.

pole de Doubs montrent que cette coutume a été adoptée par une partie de la population inhumée au cours de la seconde moitié du VII^e s. Les inhumations successives aux mêmes emplacements, parfois associées à des réductions, tendent à confirmer un fonctionnement sur la base de concessions, sans que l'on puisse démontrer que le recrutement se faisait en fonction de liens familiaux (cf. chap. 10.2).

Les superpositions d'individus avec évacuation d'une partie des ossements

Une autre forme de réutilisation des coffres de pierre, observée au sein de la nécropole, implique des manipulations d'ossements plus ou moins importantes, mais sans réduction: il s'agit de superpositions de corps avec évacuation d'une partie du squelette. Cette pratique concerne une dizaine de tombes.



Dans certains cas, les manipulations sont limitées au strict minimum: on a parfois prélevé ou déplacé uniquement les crânes des premiers inhumés (T45, T118, T442), et/ou certains os longs, ou encore d'autres os gênants comme les coxaux (T215, T217, T337, T416). On observe parfois un comblement partiel (env. 20 cm) entre les deux inhumations (cf. T118), mais le plus souvent les os des divers individus sont en contact (cf. T217 par ex.). En rappelant les exemples des tombes T382 et T448 (cf. ci-dessus; fig. 157 et 158), qui combinent véritables réductions et superpositions de corps dans la même structure, on pourrait formuler l'hypothèse que la superposition des individus était pratiquée seulement lorsque la décomposition n'était pas entièrement achevée. Comme l'a relevé Yves Gleize, le prélèvement d'ossements tels les crânes et les coxaux nécessite cependant que les squelettes soient presque entièrement décharnés⁵⁵.

Dans trois coffres, une partie importante du premier inhumé a été évacuée (T79, T325 (fig. 162) et T326). C'est le cas notamment dans les deux coffres voisins T325 et T326, situés dans le secteur sud-est de la nécropole et dans le prolongement l'un de l'autre. Dans les deux, un enfant de la classe d'âge 10-14 ans a pris la place d'un adulte dont les os ont été presque entièrement évacués, à l'exception de certaines parties des membres supérieurs ou inférieurs, restés en connexion. L'adulte de T325 est probablement féminin; le sexe de celui de T326 est indéterminé.

On peut imaginer que les ossements évacués de ces dix sépultures – somme toute peu nombreux – ont été dispersés dans des zones désaffectées ou non encore utilisées de la nécropole: ils pourraient alors constituer une partie des ossements erratiques trouvés dans les complements de tombes. Il n'est toutefois pas impossible qu'une partie d'entre eux ait été rassemblée et enfouie dans des structures indépendantes, semblables à celles décrites ci-dessous⁵⁶.

⁵⁵ Gleize, à paraître.

⁵⁶ L'existence de zones plus particulièrement réservées aux réductions a été proposée pour le site de Rigny-Ussé, dès la phase d'utilisation la plus ancienne (VIII^e-IX^e s.): Zadora-Rio/Galinié 2001, p. 228.

Fig. 162. Coffre de dalles T325. Une partie des membres supérieurs du premier inhumé apparaissent à côté de l'individu en place. Photo: MHA VD.



Fig. 163. Coffre de réduction T68, avec les os pêle-mêle de plusieurs enfants. Photo: MHA VD.

Les réductions indépendantes des tombes

Trois structures (T68, T108, T537) contiennent uniquement des os pêle-mêle: selon leur mode d'aménagement, elles sont nommées fosses ou caissons de réduction⁵⁷. La plus intéressante est T68 (fig. 163): il s'agit d'un petit caisson de dalles soigneusement aménagé, avec un fond dallé, mais sans couvercle conservé. Il a été construit à l'angle sud-est de T69, qu'il touche presque. A l'intérieur se trouvaient des ossements pêle-mêle appartenant à quatre individus distincts, trois enfants et un adolescent. Même le plus jeune, âgé de 3-4 ans (ind. A), ne semble pas pouvoir y trouver place – du moins en décubitus dorsal⁵⁸. Tous ces individus ont en revanche très bien pu être ensevelis à l'origine dans le coffre de dalles T69. A sa découverte, ce dernier présentait une couverture complète, mais fragmentée. Un seul individu adulte, une femme, était inhumé à l'intérieur (fig. 36). Le coffre a visiblement été agrandi pour cette dernière: les dalles latérales ont été remaniées et suivent un axe légèrement différent de celui du caisson d'origine. Le squelette adulte dépasse en longueur et en largeur la dalle de fond, et une couronne de petits fragments de molasse a été aménagée pour recevoir la tête du nouvel occupant. Ces réaménagements

⁵⁷ Nous n'avons pas pris en compte ici les réductions RT46 et RT60 (amas d'os au-dessus du couvercle de T487), qui semblent résulter de remaniements modernes.

⁵⁸ La longueur interne du coffre atteint tout juste 80 cm, alors que la taille moyenne d'un enfant de 3 ans est estimée à 89,5 cm (renseignement aimablement fourni par Christiane Kramar, Dép. d'écologie et d'anthropologie de l'Université de Genève).

permettent de supposer que les enfants et le jeune individu (T68 ind. B, C et D) retrouvés dans le coffre de réduction se trouvaient à l'origine dans T69. Leurs os ont ensuite été évacués et redéposés dans T68. La présence d'un grand adolescent parmi ces os en réduction suggère que T69 avait déjà été agrandie pour cet individu: le processus s'est donc déroulé en deux étapes au moins.

Bordée à l'ouest d'une dalle placée de chant et à l'est d'une couronne de galets, la fosse de réduction T108, qui contient le squelette presque complet d'une femme, semble avoir fonctionné comme structure d'évacuation pour le coffre de dalles T109. Cette dernière tombe est malheureusement passablement perturbée: elle renferme les restes remaniés d'un adulte. Un cas similaire d'une fosse de réduction ne contenant qu'un seul individu, aménagée au milieu d'un groupe de tombes en dalles datées du VI^e s., a été observé à Yvoire⁵⁹.

Enfin, la fosse de réduction T537 pourrait avoir recueilli des ossements provenant de plusieurs sépultures environnantes – notamment T502, T504 et T513. Creusée dans la fosse de la tombe à coffrage de bois T503, RT537 est bordée à l'est d'une dalle posée de chant. Elle contient le squelette complet d'un homme et quelques os de deux autres adultes. Cette réduction peut elle aussi être rapprochée d'une structure mise au jour à Yvoire⁶⁰.

Les individus associés

Dans les réductions, hommes et femmes sont représentés dans des proportions comparables à celles de la démographie générale du site (fig. 164)⁶¹. Les adultes de sexe indéterminé sont proportionnellement un peu plus nombreux, ce qui s'explique évidemment par l'état généralement incomplet des squelettes en réduction. Les enfants sont au contraire un peu moins bien représentés, puisqu'ils ne constituent que 20% des individus en réduction, alors qu'ils représentent près du tiers de la population de la nécropole (cf. fig. 141). Cela pourrait signi-

⁵⁹ Serralongue/Treffort 1995, p. 106, fig. 6.

⁶⁰ Serralongue/Treffort 1995, p. 106, fig. 12.

⁶¹ Les 8 individus contenus dans les réductions indépendantes ne sont pas inclus dans ces chiffres.

fier que les ossements d'enfants sont moins volontiers conservés et redéposés dans la tombe, ou que les coffres d'enfants sont moins volontiers réutilisés, mais les effectifs sont malheureusement trop faibles pour valider de telles hypothèses.

Les individus en place associés à des réductions sont le plus souvent des adultes, dans des proportions proches de celles de l'ensemble de la nécropole. À l'exception de deux individus, tous les squelettes adultes ont pu être déterminés sexuellement – et, comme pour l'ensemble de la population, on retrouve un fort déséquilibre entre hommes et femmes. Les enfants associés à des réductions sont eux aussi représentés dans des proportions proches de celles de l'ensemble de la nécropole. S'ils sont moins présents dans les réductions, les enfants n'en sont pas moins régulièrement associés à d'autres individus dans les tombes.

Si l'on considère les associations d'individus au sein de chaque tombe, on s'aperçoit qu'il n'existe pas non plus d'association préférentielle (fig. 152) : les enfants sont généralement mêlés aux adultes, mais on trouve aussi fréquemment des ensembles comprenant uniquement des adultes, voire uniquement des hommes ou uniquement des femmes, ou encore seulement des enfants (cf. chap. 8.1). Tout au plus peut-on observer que les hommes et les enfants sont plus fréquemment associés à plusieurs individus en réduction que les femmes⁶².

Il est presque impossible de déceler des différences si l'on considère chaque phase séparément : le nombre de tombes de chacune des phases B (11) et C (7) est en effet trop faible en comparaison des tombes datées plus largement des phases B-C. Tout au plus peut-on relever qu'une seule tombe de la phase B présente un

⁶² Le rapport des réductions aux individus en place est de 1,5 pour les hommes et les enfants et de 1,2 pour les femmes. Les tombes des hommes et des enfants peuvent comprendre jusqu'à quatre individus distincts en réduction, alors que celles des femmes n'en comprennent jamais plus de deux.

enfant comme dernier inhumé (9% des individus de cette phase associés à des réductions) alors qu'on en dénombre 12 (21%) respectivement 3 (42%) dans les tombes des phases B-C et C. On relève également un nombre d'individus en moyenne plus élevé dans les tombes de la phase C que dans celles des tombes B et B-C⁶³. Cependant, ici encore, la faiblesse des effectifs limite fortement la portée de ces observations.

Conclusions

Si la plupart des tombes du Clos d'Aubonne sont des sépultures individuelles, l'intention d'associer certains individus au sein de l'espace funéraire est manifeste dès le début de l'utilisation de la nécropole. Ces associations prennent des formes différentes et une intensité variable selon les périodes. Exceptionnelles durant la phase A, les réductions d'ossements concernent ainsi près du tiers des tombes des phases B et B-C⁶⁴. Si la proportion de tombes réutilisées est un peu moins forte durant la phase C, le nombre des individus associés est en moyenne plus élevé⁶⁵. Les autres formes d'associa-

⁶³ Le rapport des réductions aux individus en place est de 1,5 dans les tombes de la phase B et de 1,4 dans celles des tombes B-C, alors qu'il est de 2,1 dans les tombes de la phase C.

⁶⁴ On retrouve des proportions semblables à Ségzein (Privati 1983, p. 34 : 1/3 des coffres de dalles sont réutilisés), à Yverdon – Pré de la Cure (Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 303, note 42 : 36% des tombes de la phase C sont réutilisées) et Sion – Sous-le-Scex (Antonini 2002, pp. 107-108 : un tiers de tombes avec réductions). Nombre et pourcentages des associations à La Tour-de-Peilz : Phase A : 2 tombes avec réduction (1,5% des 127 tombes phase A), 4 cas de juxtaposition, 1 inhumation simultanée, 1 cas possible de superposition. Phase B : 11 tombes avec réduction (30% des 37 tombes phase B), 1 cas de coffres accolés, 1 cas d'inhumation simultanée. Phase B-C : 57 tombes avec réduction (31% des 182 tombes phase B-C), 5 cas de coffres accolés, 2 inhumations simultanées. Phase C : 7 tombes avec réduction (23% des 31 tombes phase C), 2 coffres accolés, 4 sépultures sur couvercles.

⁶⁵ Le rapport des individus en réduction à celui des individus en place est de 1,5 pour la phase B, 1,35 pour la phase B-C, et 2,15 pour la phase C. On note une évolution comparable dans le sud-ouest de la France : Crubézy/Raynaud 1988, pp. 198-202.

	Hommes	Femmes	Indéterminés	Total adultes	Enfants	Total
Individus en place	31 (40%)	28 (36%)	2 (2%)	61 (78%)	17 (22%)	78
Réductions	34 (31%)	28 (25%)	27 (24%)	89 (80%)	22 (20%)	111
Total nécropole	235 (31%)	190 (26%)	138 (19%)	564 (76%)	179 (24%)	743

Fig. 164. Nombre et pourcentage des individus associés à des réductions et des individus en réduction comparés à ceux de l'ensemble de la nécropole. Les jeunes de 15-19 ans sont comptés avec les adultes.

tion, comme la juxtaposition ou la superposition des structures ou des individus, ou encore les inhumations simultanées, présentes tout au long de l'utilisation de la nécropole, restent exceptionnelles.

Il n'y a pas de préférence dans le recrutement des individus entre les coffres réutilisés et accolés : adultes et enfants, hommes et femmes sont le plus souvent mêlés dans des proportions comparables à celles observées pour l'ensemble de la nécropole. Il est frappant de constater que les associations datées de la phase A, qu'il s'agisse de juxtapositions de fosses simples, d'inhumations simultanées ou de réductions, impliquent presque toujours des enfants : ces rapprochements semblent dès l'origine motivés par des liens familiaux (cf. chap. 8.1). Toutes phases confondues, le constat que certaines associations n'impliquent que des adultes (individus superposés dans des fosses simples), voire exclusivement des hommes (inhumations sur des couvercles) ou des femmes (T167 par ex.) reste difficile à interpréter. Il suggère que les motifs d'un rapprochement peuvent aussi concerner des couples ou des fratries⁶⁶. Les effectifs sont cependant trop faibles pour tenter de déceler des règles relatives au recrutement de ces ensembles.

La réutilisation des tombes répond sans doute à un problème de gestion de l'espace funéraire. Dans les nécropoles liées aux églises, la densité des inhumations aux mêmes emplacements, motivées par la volonté d'inhumer au plus près des espaces sacrés – tombes de saints, présence de reliques – a sans doute conduit à ménager de la place à de nouveaux défunts dans des structures déjà installées. Ces réutilisations de tombes avec réduction des os des premiers occupants étaient d'autant plus faciles à réaliser que les tombeaux étaient construits avec des matériaux solides : coffres de dalles ou maçonnes, sarcophages⁶⁷. Le lien entre les réutilisations et les contextes funéraires liés à des églises transparaît aussi au travers des inscriptions⁶⁸. Ce modèle de tombeaux en matériaux non périssables, associé à la

pratique des réductions d'ossements, semble s'être ensuite diffusé dans les nécropoles rurales⁶⁹.

Les problèmes de gestion de l'espace ne constituent cependant pas la seule motivation au rapprochement des individus : comme on l'observe à La Tour-de-Peilz, les tombes en matériaux non périssables ne sont pas systématiquement réutilisées⁷⁰. On peut imaginer qu'à l'origine, la volonté d'associer certains individus est liée à des circonstances particulières, comme des décès rapprochés au sein d'une même famille. On a d'abord privilégié des formes d'association sans manipulation d'ossements, comme les juxtapositions ou les superpositions de sépultures. Celles-ci sont présentes dans la plupart des nécropoles régionales, le plus souvent en petit nombre⁷¹. Dans la nécropole de Kaiseraugst, on peut restituer une évolution comprenant d'abord des tombes doubles ou triples, puis des tombes superposées, qui se termine avec l'apparition des réductions, d'abord partielles puis complètes⁷². Sans être aussi précisément définissable, l'évolution décelable à La Tour-de-Peilz va dans le même sens, tout en étant plus précoce. Les réutilisations de tombes avec réduction des ossements sont en effet étroitement liées aux structures en matériaux non périssables, et sont bien attestées dès la phase B (dernier quart VI^e-VII^e s.).

L'apparition et surtout la diffusion de la pratique des réductions d'ossements reste encore difficile à interpréter, alors même que les violations de sépultures et la surimposition des corps ont fait régulièrement l'objet d'interdictions, tant dans les Canons des conciles que dans les lois civiles⁷³. Les réutilisations

⁶⁹ Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 300-301.

⁷⁰ Crubézy/Raynaud 1988, pp. 205-206. Cf. aussi ci-dessous, partie synthèse.

⁷¹ Soyria : Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-206; Monnet-la-Ville : Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 22-23; Sézégnein : Privati 1983, p. 30 (3 coffres de bois avec 2 individus superposés ou juxtaposés). Nombreux ex. recensés dans Escher 2005, pp. 143-144.

⁷² Martin 1991, pp. 229-233. Cette évolution est plus tardive qu'en Suisse occidentale : les tombes juxtaposées sont datées de la première moitié du VII^e s., alors que les tombes avec réduction apparaissent dans le 2^e tiers de ce siècle.

⁷³ Salin 1952, II, pp. 212-216; Pétrequin *et al.* 1980, p. 208; Serralongue/Treffort 1995, p. 108; Treffort 2004, p. 133; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 219; Escher 2005, I, pp. 142-143. Sur ces textes et leur interprétation, cf. désormais Gleize, à paraître, 3^e partie, chap. II.

⁶⁶ Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-209

⁶⁷ Colardelle *et al.* 1996, pp. 296-297. Cf. aussi E. Lorans, in : Crubézy *et al.* 2000, pp. 185-187.

⁶⁸ Cf. ci-dessous.

de tombes pouvaient être pratiquées lorsqu'elles obtenaient l'accord des propriétaires des tombeaux, c'est-à-dire probablement les membres de la famille⁷⁴. Les textes cités suggèrent d'ailleurs que l'interdiction de rouvrir les tombes et de superposer les défunts ne touchait que les corps non encore décomposés⁷⁵ : ils n'interdisent pas explicitement la récupération des ossements et leur dépôt dans un tombeau familial. L'utilisation d'une même tombe pour des personnes de la même famille est d'ailleurs attestée par plusieurs inscriptions funéraires des V^e-VI^e s., la plupart découvertes dans des églises, réunies récemment par Katalin Escher⁷⁶. On peut citer notamment l'épithaphe d'une religieuse âgée, Maria, et de sa petite-fille Eugenia, déposées dans la même tombe à quelques semaines d'intervalle, ainsi que celle de l'évêque de Lyon Viventiolus, enterré avec son frère dans l'église Saint-Nizier de Lyon. Les liens familiaux ne sont toutefois pas toujours clairement établis, comme en témoignent deux inscriptions trouvées sur le même sarcophage de la basilique d'Albon (F, Drôme), qui mentionnent deux inhumations distinctes, la première d'une jeune femme, la seconde d'un jeune homme, effectuées à plus de trente ans d'écart⁷⁷.

Le rapprochement des individus – en particulier des époux – dans la mort est par ailleurs proposée comme modèle dans des textes du haut Moyen Âge. On peut rappeler l'histoire, rapportée par Grégoire de Tours, de l'ensevelissement de saint Rétice d'Autun dans le même tombeau que son épouse : les os de cette dernière se sont alors miraculeusement rassemblés sur un côté pour laisser de la place à son époux⁷⁸. Ce type de pratiques est ainsi à la fois reconnu et justifié par l'un des plus éminents évêques du VI^e s., à une époque où se multiplient les transferts

de reliques⁷⁹. Des exemples de rassemblement des époux et plus largement des défunts auprès de leurs ancêtres sont également évoqués dans la Bible. À partir du VIII^e s., les canons de la collection irlandaise définissent comme un principe la réunion des corps des époux après leur mort.

8.3 La position des corps

L'étude de la position des défunts dans les tombes permet de mettre en évidence certains gestes pratiqués à un moment ou un autre des funérailles : les corps sont en effet déposés avec soin dans les sépultures et l'on a sans doute cherché à placer précisément la tête et les membres⁸⁰. Cette disposition semble bien obéir à certaines règles, qui ont pu évoluer au cours du temps. Mais la position dépend aussi de contraintes pratiques exercées notamment par le mode d'aménagement des tombes (cf. chap. 5), plus ou moins spacieuses, et la présence ou non d'autres individus.

Afin de déterminer au mieux la position donnée au corps lors des funérailles – que ce soit lors de l'ensevelissement, lors de la mise en bière ou lors du dépôt dans la tombe – il faut tenir compte des modifications qui ont pu se produire après l'inhumation, notamment lorsque le corps se décompose dans un espace vide : les crânes déposés de face ont ainsi pu basculer d'un côté ou de l'autre, ou les membres supérieurs, posés sur l'abdomen ou le bassin, ont pu glisser le long du corps⁸¹. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, l'absence d'enregistrement détaillé de la position des os sur le terrain limite la fiabilité des informations qui peuvent être réunies (cf. chap. 2.3.2), même si seules les situations qui nous ont paru claires ont été retenues dans notre analyse.

Il faut souligner encore la part d'arbitraire lors du classement des individus dans les diverses ca-

⁷⁴ Cette condition est exprimée dans le canon 17 du Concile de Mâcon II (585) : Gaudemet/Basdevant (éd.) 1989, II, pp. 476-477.

⁷⁵ Serralongue/Treffort 1995, p. 108 ; Treffort 2004, p. 133.

⁷⁶ Escher 2005, pp. 143 et 155-164 ; épithaphes nos L143 et L174.

⁷⁷ Escher 2005, p. 155, L012 et 013. Cf. aussi Duval (dir.) 1995, pp. 225-226 (le deuxième individu inhumé serait également une femme, et non un jeune homme).

⁷⁸ Grégoire de Tours, *A la gloire des confesseurs*, vers 588 ; cité dans Serralongue/Treffort 1995, pp. 108-109, note 17. Cf. aussi Treffort 1996a, pp. 170-172 ; Treffort 1996b, p. 59.

⁷⁹ Sur la mise en parallèle de l'augmentation des manipulations d'ossements et du développement du culte des reliques, cf. Gleize, à paraître pp. 510-514.

⁸⁰ Cette intention est manifeste durant le plein Moyen Âge, ce dont témoignent des sources écrites et iconographiques : Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pp. 190-195.

⁸¹ Duda et al. 1990, pp. 33-34 ; Duda 2005, pp. 171-173.

tégories utilisées pour décrire les positions d'inhumation : si la plupart des squelettes se placent aisément dans l'une ou l'autre, il existe en réalité une grande variété dont il est impossible de rendre compte ici. Nous nous sommes donc limités à rechercher les positions les plus fréquentes, afin de donner un aperçu de cet aspect des coutumes funéraires et de voir si celles-ci connaissent une évolution. Nous avons également signalé quelques cas particuliers.

Des 770 individus ou lots d'ossements dénombrés d'un point de vue archéologique (cf. chap. 8.1), 545 sont au moins partiellement en place et nous donnent des informations sur les positions d'inhumation⁸².

Conformément à l'usage dominant depuis l'époque romaine tardive dans les régions occidentales de l'Empire, les corps sont allongés sur le dos⁸³. On ne dénombre que quelques exceptions à cette règle : 10 squelettes ont une partie au moins du tronc tourné sur un côté – le plus souvent du côté gauche⁸⁴. Il ne s'agit généralement pas véritablement d'inhu-

mations en décubitus latéral : le crâne et une partie du thorax, éventuellement aussi du bassin, présentent un appui sur le côté, comme si le corps avait roulé ou s'était affaissé (fig. 41; T217A). Le membre inférieur du côté où se marque l'appui est généralement fléchi et apparaît par sa face interne (médiale). L'autre membre inférieur suit ou non ce mouvement. Seules deux tombes présentent véritablement une inhumation en décubitus latéral (T44.2 et T520). T44.2 est particulièrement remarquable : ici les os du bassin et ceux des membres inférieurs, allongés, se chevauchent. Aucune inhumation ventrale n'a été observée à La Tour-de-Peilz, contrairement à d'autres nécropoles régionales contemporaines⁸⁵.

On peut signaler encore une inhumation particulière dans le caisson dallé T519, qui contenait les restes d'un très jeune enfant. D'après les ossements visibles, le haut du corps était très redressé, avec le crâne, la mandibule, des cervicales et diverses pièces osseuses retrouvés en avant du haut du thorax ; le crâne était appuyé contre la paroi gauche du coffre⁸⁶. Cette position ne peut

⁸² 255 individus ne sont présents que sous la forme de réductions, voire d'ossements en vrac ; env. 30 autres individus sont complètement remaniés, généralement par des interventions modernes.

⁸³ Crubézy *et al.* 2000, pp. 183-184.

⁸⁴ Latérale droite : T271 ; latérale gauche : T44.2, T136, T217, T352, T360, T380, T491, T520, T529. Ces positions latérales sont documentées durant toutes les phases d'utilisation de la nécropole et dans tous les types de tombes, à l'exception des contenants en bois.

⁸⁵ Cf. notamment Sézegnin T516 (Privati 1983, pl. 23.4) ; Yverdon – Prê de la Cure, T45 (Steiner/Menna *et al.* 2000, fig. 163).

⁸⁶ Des inhumations en position assise ou repliée sont signalées dans Salin 1952, II, pp. 217-220 ; leur datation n'est toutefois pas toujours assurée : c'est le cas de la tombe 66 d'Ennery (p. 218), d'époque protohistorique (Simmer 1993).

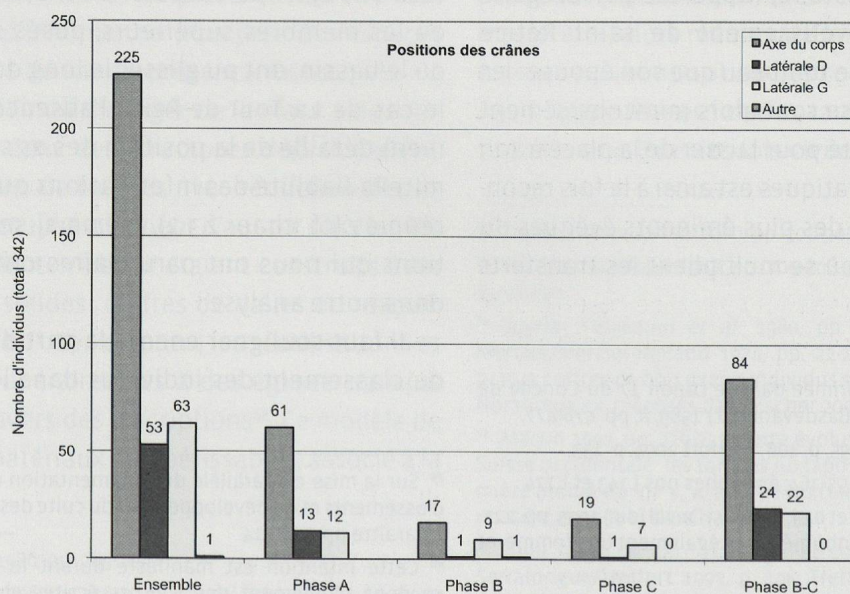


Fig. 165. Graphique indiquant la représentation des différentes positions des crânes observées, pour l'ensemble de la nécropole et pour chaque phase séparément.

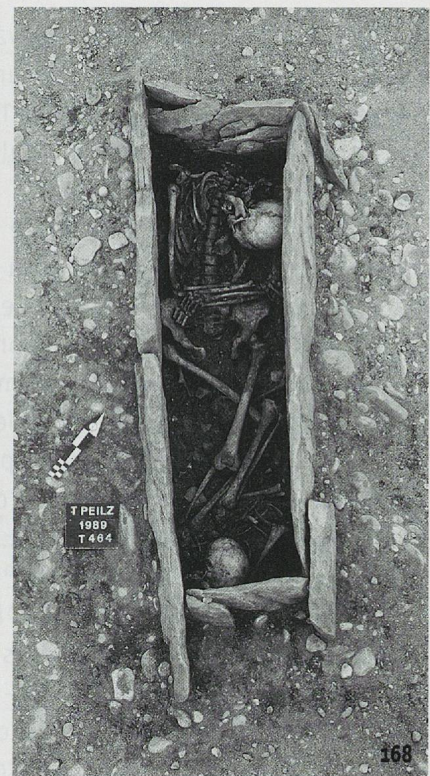
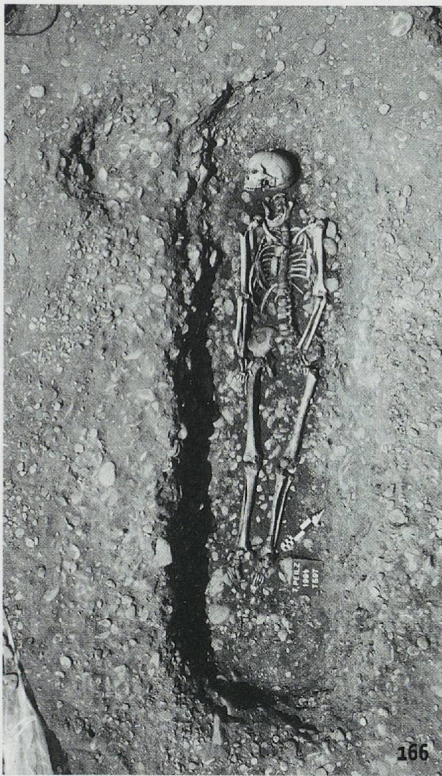


Fig. 166. Fosse simple T597. Le crâne, la mandibule et les cervicales sont disloqués: la position de la mandibule indique que le crâne a basculé vers la droite. Photo: MHAVD.

Fig. 167. Coffre de dalles T156. Détail de la partie supérieure de la tombe, avec une pierre posée sous le crâne. Photo: MHAVD.

Fig. 168. Coffre de dalles T464. Le crâne, la mandibule et les premières cervicales, en connexion, se sont déplacées en avant de la cage thoracique. Photo: MHAVD.

s'expliquer par les dimensions du caisson: celui-ci, adapté à la taille de l'enfant, était suffisamment long pour que le corps puisse être allongé. Aucune trace d'une structure en matériaux organiques (bois ou autre), susceptible de maintenir le corps dans cette position, n'a pu être mise en évidence dans l'espace entre la paroi de tête et le corps de l'enfant, mais un tel support n'aurait sans doute pas laissé de trace. Comme la moitié gauche du squelette est partiellement perturbée (notamment coxal et fémur), on ne peut exclure totalement que la position observée résulte d'un remaniement postérieur, que semble confirmer le déplacement des dalles de couverture⁸⁷.

⁸⁷ Les ossements du haut du corps auraient alors été repoussés en avant du thorax, le crâne venant se placer au-dessus des autres os. Le fait que les parties concernées du squelette soient restées ensemble (crâne et mandibule, cervicales, etc.) suggère que, si l'on accepte cette hypothèse, le remaniement a eu lieu peu de temps après l'inhumation, ce que contredit toutefois les déplacements du coxal et du fémur.

La position des crânes

Les défunts sont le plus souvent déposés avec le crâne de face, le regard dirigé vers les pieds (fig. 165; 342 individus observables) – la tête peut être légèrement tournée ou inclinée vers la droite ou la gauche. Le crâne apparaît moins souvent avec le regard tourné vers le ciel: il est alors en situation de déséquilibre⁸⁸. Il arrive aussi que le crâne ait basculé à gauche ou à droite, ou encore vers l'arrière, après l'inhumation (fig. 166)⁸⁹: c'est alors la mandibule et, lorsqu'on peut l'observer, les cervicales qui indiquent la position d'origine. Ces déplacements impliquent la présence d'un espace vide au moins autour du crâne, espace qui pourrait résulter de la décomposition d'un support en matériaux organiques, dont l'usage est attesté

⁸⁸ Cf. par ex. T204 et T345: crânes de face, regard vers le haut, bien que posés sur des fonds dallés.

⁸⁹ Cf. chap. 5.4, fig. 58.

lorsque les conditions de conservation sont favorables⁹⁰. La tête repose parfois sur un support en pierre, comme un galet plat dans T156 (fig. 167) ou une couronne de fragments de dalles dans T69 (cf. fig. 36b).

Dans quelques cas, sans doute en raison d'une très forte contrainte, le crâne et la mandibule sont retombés vers l'avant et reposent en avant des cervicales, voire du haut de la cage thoracique (cf. T332). C'est le cas par exemple dans la tombe 464 (fig. 168) : la tête était appuyée contre la dalle verticale et les membres inférieurs repliés pour pouvoir inhumer cet adulte (ind. A) dans un caisson conçu à l'origine pour un enfant (ind. B)⁹¹.

Environ un tiers des individus pour lesquels on peut déterminer la position du crâne lors de l'inhumation avaient la tête tournée sur le côté – indifféremment droit ou gauche (fig. 165). La rotation n'est pas toujours très marquée (p. ex. T170, T450) mais elle peut aussi être très forte, avec la face appuyée contre l'épaule (p. ex. T79, T306, T340).

L'examen des chiffres par phase montre que la disposition de la tête ne connaît pas de variation significative au cours du temps : la position dans l'axe du corps prédomine largement tout au long de l'utilisation de la nécropole. La tête est tournée à gauche un peu plus souvent qu'à droite durant les phases B et C considérées séparément. La faiblesse des effectifs pour chacune de ces phases pourrait expliquer ce déséquilibre : la proportion des deux positions est en effet presque égale dans les tombes datées de toute la période B-C – comme d'ailleurs dans les tombes de la phase A.

La position des membres supérieurs et inférieurs

Il est difficile de rendre compte de toute la variété des positions observées pour les bras et les avant-bras : c'est la partie du corps qui présente le plus de combinaisons possibles, avec fréquemment une position différente à droite et à gauche. Ce sont éga-

lement les avant-bras qui sont le plus susceptibles de refléter des contraintes dues à l'architecture des tombes, telles que l'usage d'un contenant étroit ou d'un linceul (cf. fig. 61). Afin de mettre en évidence sinon une règle générale, du moins une habitude ou une préférence locale, ainsi que leur éventuelle évolution, nous avons regroupé toutes les variantes en quatre grandes catégories⁹² : allongés le long du corps (avec éventuellement les mains sur le haut des fémurs), ramenés sur le bassin, repliés au niveau de l'abdomen et repliés sur la poitrine. Lorsque les avant-bras ne sont pas symétriques, nous avons pris en compte celui qui était placé le plus haut sur le corps : les avant-bras sont sur l'abdomen ou sur la poitrine lorsqu'au moins l'un des deux a été placé sur cette partie du corps.

Les chiffres obtenus pour chaque position sont résumés dans la fig. 169 (351 individus observables). Celle-ci montre que la position avec les avant-bras ramenés sur le bassin est de loin la plus fréquente, puisqu'elle rassemble, toutes phases confondues, près de la moitié des individus observables. Elle est aussi toujours la plus fréquente durant chacune des phases considérées séparément. Les avant-bras allongés et ceux qui sont repliés sur l'abdomen représentent chacun environ un quart des individus, alors que les avant-bras repliés sur le thorax constituent une petite proportion de l'ensemble (25 individus).

L'examen des chiffres par phase révèle une nette différence entre la phase ancienne (A) et les phases plus récentes (B, C et B-C). Durant la phase A, les avant-bras sont nettement plus souvent allongés le long du corps que repliés en avant de l'abdomen, alors qu'aucun individu avec les avant-bras en avant du thorax n'est observé. La situation s'inverse à partir de la phase B : si les mains sur le bassin sont toujours les plus fréquentes, les bras allongés sont rares, alors que ceux en avant de l'abdomen, voire en avant du thorax sont plus nombreux. La faiblesse des effectifs rend aléatoire une véritable comparaison entre les phases B et C, mais la tendance qui semble s'esquisser irait dans le sens d'une fréquence plus grande des avant-bras en avant du thorax. Cette tendance à replier les membres supérieurs de plus

⁹⁰ Cf. chap. 5.4.

⁹¹ La rupture s'est faite au-dessous de la troisième ou de la quatrième cervicale, les trois premières au moins étant restées en connexion avec le crâne.

⁹² Colardelle 1983, fig. 23-2; Crubézy *et al.* 2000, pp. 183-184.

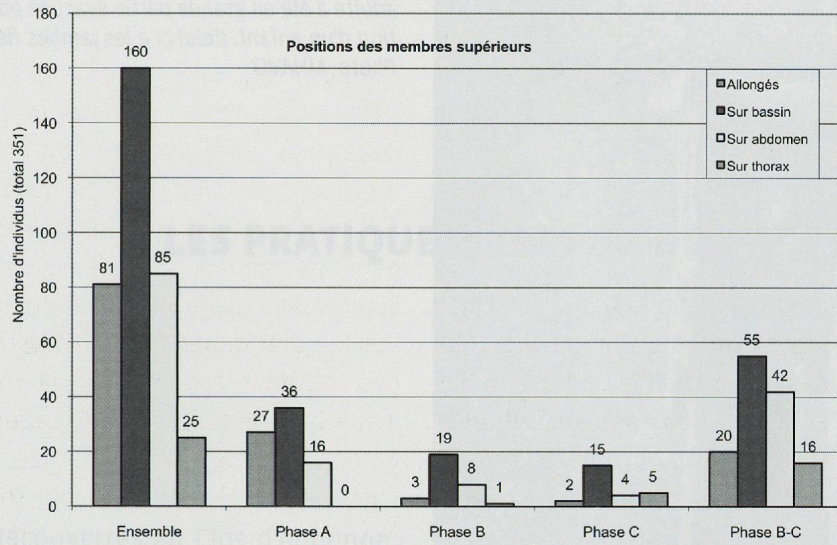


Fig. 169. Graphique indiquant la représentation des différentes positions des avant-bras observées, pour l'ensemble de la nécropole et pour chaque phase séparément.

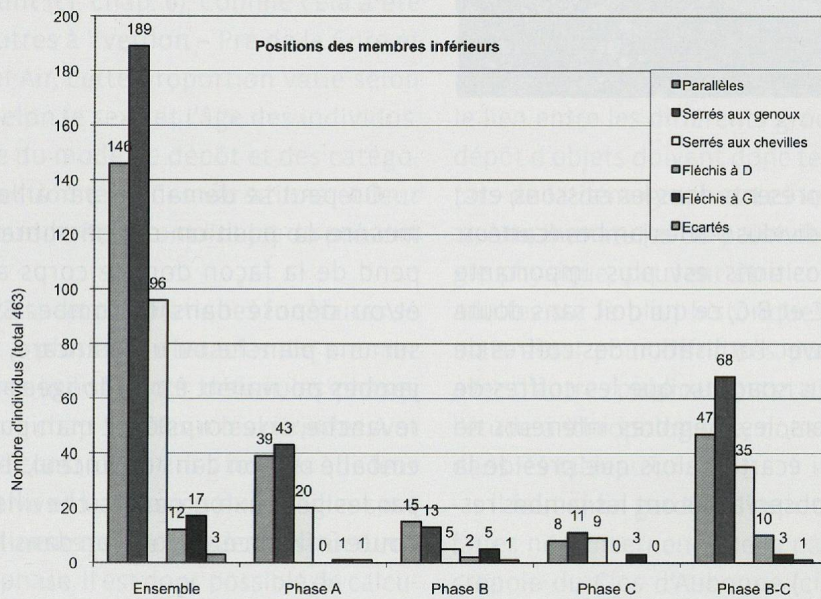


Fig. 170. Graphique indiquant la représentation des différentes positions des membres inférieurs observées, pour l'ensemble de la nécropole et pour chaque phase séparément.

en plus haut sur le corps paraît être une évolution commune à de nombreux sites médiévaux étudiés en France⁹³. On l'observe également dans l'église funéraire de Sion – Sous-le-Scex, où la position avec les avant-bras repliés sur l'abdomen devient majoritaire durant la seconde phase d'inhumation (fin VI^e-VIII^e s.)⁹⁴.

La position des membres inférieurs présente elle aussi une grande variété, et il est parfois difficile de répartir les positions observées dans les différentes catégories retenues (fig. 170; 463 individus observables).

Dans la majorité des cas, les membres inférieurs sont allongés et resserrés aux genoux ou aux chevilles (env. deux tiers des cas observés), moins souvent simplement parallèles (env. un tiers). Les jambes fléchies sont peu fréquentes, et sont sans doute la conséquence de contraintes particulières (contenants trop

⁹³ Crubézy *et al.* 2000, pp. 183-184.

⁹⁴ Antonini 2002, pp. 109-110.



Fig. 171. Coffre de dalles T514. La partie supérieure du corps d'un adulte a été en grande partie évacuée pour permettre l'inhumation d'un enfant. Celui-ci a les jambes fléchies sur le côté droit. Photo: MHAVD.

courts, individus déjà présents dans les caissons, etc.; fig. 171)⁹⁵. Seuls trois individus ont les jambes écartées.

La variété des positions est plus importante durant les phases B, C et B-C, ce qui doit sans doute être mis en relation avec l'utilisation des coffres de pierre, en général plus spacieux que les coffres de bois. Dans ces derniers, les membres inférieurs ne sont jamais fléchis ni écartés, alors que près de la moitié des individus observables ont les jambes resserrées aux genoux.

On peut se demander par ailleurs dans quelle mesure la position des membres inférieurs dépend de la façon dont le corps a été transporté et/ou déposé dans la tombe. S'il était déposé sur une planche ou un brancard, sans linceul, les jambes pouvaient être allongées et parallèles. En revanche, si le corps était manipulé sans support, emballé ou non dans un linceul, il devait être tenu par les genoux ou par les chevilles, ce qui a sans doute influencé sa position dans la tombe⁹⁶.

⁹⁵ Les individus avec un seul membre inférieur fléchi et l'autre placé dans l'axe du corps ont été comptabilisés dans cette catégorie.

⁹⁶ Cf. Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pl. V c et XI.